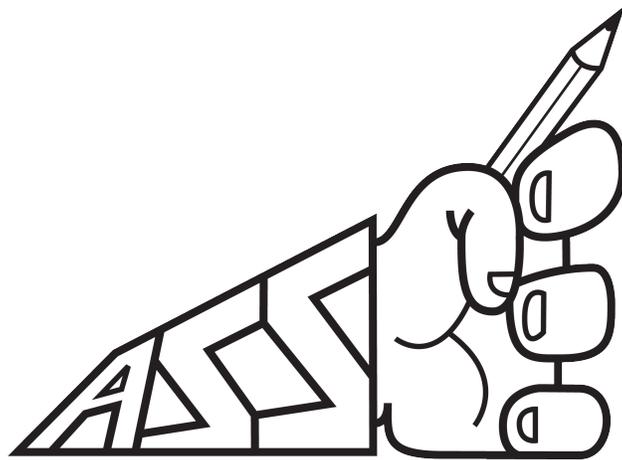


Cahier du Congrès d'automne 2009

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 14 et 15 novembre 2009
Cégep de Sherbrooke**

Table des matières

Ordre du jour.....	4
Lettre de l'Association générale des étudiants du Cégep de Thetford (AGECT).....	5
Lettre de démissions.....	6
Lettre de démission de Julien de Tilly.....	6
Lettre de démission de Marie-Ève Blais.....	10
Lettre de démission de Xavier Dandavino.....	11
Lettre de démission de Jean-Christophe Gascon.....	11
Lettre de démission de Marie-Ève Blais.....	12
Lettre de démission de Shanie Morasse.....	14
Lettre de démission de Pascal Chabot.....	15
Candidature.....	15
Lettre de candidature de Thomas Lafontaine.....	15
Candidature de Marieve Ruel au Comité femmes de l'ASSÉ.....	16
Bilans.....	17
Bilan de la permanence.....	17
État de la situation et perspectives.....	18
Bilan de l'exécutif national pour l'automne 2009.....	18
Textes de réflexions.....	26
Réflexion sur le féminisme.....	26
Synthèse des réflexions durant l'atelier sur le féminisme à l'ASSÉ lors du camp de formation féministe de l'ASSÉ les 7 et 8 novembre 2009.....	26
Plan d'action.....	32
Réflexion sur la campagne.....	32
Demande d'appui de la Fédération autonome de l'enseignement.....	35
Manifeste « L'école publique un bien commun à promouvoir ».....	36
La réforme 10 ans après.....	37
Plan d'action de l'ASSÉ calendrier 2009-2010.....	42
Informations sur les actions dans le cadre des consultations régionales montréalaises sur le plan de lutte à la pauvreté.....	45
.....	46
Déclaration de principe : hausse des tarifs.....	46
Principales conclusions de la recherche de l'IRIS.....	48
Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante... ..	49
Demande d'information écrite par le Conseil exécutif.....	49
Réponse reçue du gouvernement.....	51
Pour des libérations syndicales à l'ASSÉ.....	54
Donnons-nous les moyens de nos ambitions :	55
Pour un véritable syndicalisme de combat!.....	55
Finances.....	62
États financiers 2008-2009 de l'ASSÉ au 30 juin 2009.....	62
Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010.....	68
Offres d'emploi.....	70
Poste d'adjoint administratif ou adjointe administrative.....	70

Poste de permanence.....	70
Propositions	72
Procédures.....	72
Accueil des nouveaux membres.....	72
Revendications: bilan recherche aide financière aux études.....	72
Revendication: résolutions.....	73
Plan d'action: état de la conjoncture et de la campagne.....	73
Plan d'action: mise à jour des revendications.....	73
Plan d'action: Suite plan d'action.....	75
Hausse des tarifs et fiscalité.....	76
Aide financière aux études.....	76
Gouvernance.....	77
Sous-financement.....	77
Délibérante plan d'action.....	77
Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante	
.....	79
Femmes : marche mondiale des femmes.....	79
Femmes: bilan conférences et préparation camp de formation féministe.....	79
Femmes: autres.....	79
États financiers 2008-2009.....	80
États des résultats 2009-2010.....	80
Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010.....	80
Fonds d'entraide.....	80
Élections.....	80
Employé-e-s.....	80
Dépôt des avis de motion.....	81
Traitement des avis de motion.....	81
Varia.....	81

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination:

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Présidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Revendications

3.1 Bilan recherche aide financière aux études

3.2 Résolutions

4.0 Plan d'action

4.1 État de la conjoncture et de la campagne

4.2 Mise à jour des revendications

4.3 Suite plan d'action

4.3.1 Hausse des tarifs et fiscalité

4.3.2 Aide financière aux études

4.3.3 Gouvernance

4.3.4 Sous-financement

4.4 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

5.0 Femmes

5.1 Marche mondiale des femmes

5.2 Bilan conférences et préparation camp de formation féministe

5.3 Autres

6.0 Finances

6.1 États financiers 2008-2009

6.2 États des résultats 2009-2010

6.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

6.4 Fonds d'entraide

7.0 Élections

8.0 Permanence

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motion

10.0 Varia

11.0 Levée

Lettre de l'Association générale des étudiants du Cégep de Thetford (AGECT)

Thetford Mines, le 10 novembre 2009

Madame, Monsieur,

La présente étant pour vous aviser d'une décision prise lors de notre dernière assemblée générale tenue le jeudi 5 novembre dernier. Nous avons décidé par un vote majoritaire que les visées de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante de coordonnait pas avec les nôtres. En étant un petit cégep comptant un effectif de moins de 900 étudiants, les problèmes internes, qui sont en lien avec les différents paliers d'administration du cégep, sont généralement réglés à l'amiable.

L'appui d'une ressource extérieure nous parait, dans ce cas là, injustifié. Nous avons plutôt opté pour un suivi distinctif des différentes campagnes suivant les intérêts des étudiants. Certains membres de l'exécutif ont remis en question différents éléments envers l'Assé, ce qui a valu un point à notre assemblée générale donc la décision finale fut de renverser la précédente décision et de ne pas adhérer à l'ASSÉ. Considérant cette dernière comme une source privilégiée d'informations, nous désirons cependant rester au fait des différents événements entrepris.

Nous tenons à vous remercier pour les nombreuses périodes d'information pour lesquelles vous vous êtes déplacés ainsi que le matériel d'information que vous nous avez délivrés et espérons que ce revirement de situation n'entraînera aucun désagrément au sein de l'ASSÉ.

Toutes nos salutations,

Cédric Breton Daigle

Responsable des communications

Jean-Philip Turmel

Responsable aux affaires étudiantes

Lettre de démissions

Lettre de démission de Julien de Tilly

Montréal, 21 juillet 2009

Aux membres du Comité du journal de l'ASSÉ;

Au Conseil de Coordination de l'ASSÉ;

Au Congrès de l'ASSÉ;

Aux étudiantes et aux étudiants.

Objet : Lettre de démission

Bonjour,

Par la présente, je vous annonce ma démission en tant que membre élu du Comité du journal, celle-ci étant effective dès la réception de cette lettre. Cette décision résulte d'une longue méditation quant à mon implication dans le mouvement étudiant, elle-même s'insérant à l'intérieur d'une réflexion plus profonde quant à mon futur et à la justesse de mes actes passés.

Étant donné la rapidité avec laquelle je mets fin à mon mandat ainsi que le caractère plus qu'amorphe de mon implication au sein du Comité du journal durant celui-ci, je crois qu'il n'est pas impertinent que je m'attarde quelque peu ici sur les questions qui m'habitent de même que sur les aspects qui me font reconsidérer mon implication.

Je commencerai par revenir sur les motifs qui portaient ma volonté de travailler dans ce comité. Dans ma lettre de motivation, j'énonçais trois grands principes pour lesquels je croyais – et que je crois toujours, d'ailleurs – devoir m'impliquer, soit la nécessité d'informer adéquatement l'étudiant, d'offrir un catalyseur au développement de la pensée étudiante (comprendre ici l'étudiant-e réfléchissant, et non pas réduire la diversité de la pensée à une seule et même doctrine) et fournir à l'étudiant une tribune où il pourra exprimer librement le résultat de son cheminement intellectuel, le propager et le confronter à celui des autres. Ces trois principes restent à mes yeux un but à atteindre prioritairement dans le mouvement étudiant et ils sont, selon moi, les seuls capables d'amener le vent de changement tant espéré.

Cela dit, depuis quelque temps, je ressens un inconfort vis-à-vis les postes élus – en général, mais aussi plus particulièrement dans le mouvement étudiant – et ce, principalement pour deux raisons : la première, relevant de mon sentiment propre, la seconde, moins banale, mais qui aussi, je le pressens, sera plus discutée, relevant de jugements que je porte sur les manières de faire des associations étudiantes se réclamant du syndicalisme de combat.

Je commencerai par l'aspect émotif de la chose, étant le point de départ de ma réflexion et touchant plus à l'introspection subjective qu'à un réel effort de réflexion, celui-ci sera abordé assez brièvement puisque, somme toute, assez inintéressant.

Cela se pourrait qu'il s'agisse de ces affections de l'âme qui se dérobe à notre perception – ou que nous nous dérobons à nous-mêmes – pour finir par jaillir à la lumière du jour sans autres préavis ou bien il peut s'agir aussi d'une constatation nouvelle, une évolution du caractère; je ne saurai le dire, cependant, toujours est-il que quelque temps après mon élection au sein du Comité, je constatai une aversion pour ce qui a trait à l'obligatoire, au routinier. Peut-être m'aura-t-il fallu accomplir le mandat d'exécutant pendant presque un an pour me rendre compte à quel point les journées passent rapidement et à combien de choses j'aspire... Cependant, si les éléments qui m'ont amené à réfléchir sur cela sont obscurs, même pour moi, le constat que j'en fais, lui, est on ne peut plus clair : je veux me lancer dans trop de projets, je veux toucher à trop de choses, je veux voir trop de paysages pour que je puisse me sentir accompli, utile ou tout simplement heureux dans, j'ose le mot, la prison que nécessite toute implication sérieuse à long terme dans une organisation telle que l'ASSÉ. Parce qu'il accapare une trop grande facette de mon être, le poste élu me rebute, car trop réducteur de ce que je suis et de ce que je pourrais être. J'y vois une attache ne me permettant pas de trop m'éloigner. Avoir des obligations envers quoi que ce soit me paraît, peut-être faussement, dangereusement restrictif; et encore, faudrait-il, advenant l'acceptation du renoncement à plus grand et à plus vrai (je me l'imagine), que je crois mes actes justes, ou du moins s'approchant du juste, pour que ce que je fasse, je puis le faire sereinement et en respectant la qualité que tous doivent attendre de moi; état dans lequel je ne peux prétendre me trouver à l'heure actuelle.

Toutefois, je mets tout de suite en garde quiconque contre une mauvaise interprétation de ces propos. Bien que je veuille avoir le moins d'attaches extérieures à moi possible, entendre par ce que je viens de dire que je me complais dans le désœuvrement serait faire fausse route. Comme je l'ai dit plus haut, je suis encore en accord avec les principes que j'avais initialement proposés. Je suis toujours prêt à travailler sur des projets qui leurs permettront de s'accomplir, mais ce, de façon plus ponctuelle. À quoi bon faire une chose si l'on n'y trouve aucune motivation, mise à part créer une atmosphère peu invitante pour ceux et celles qui seraient à s'investir de la manière dont je ne me sens pas capables et de rendre un travail médiocre, parce que désintéressé (et probablement, alors, inintéressant). Finalement, je vois dans l'approche que je voudrais privilégiée un rempart contre la contradiction : si, aux suites de réflexions, je me rends compte que je ne suis plus en accord avec telle ou telle manière de faire (ou de penser) et bien je pourrais sans autres entraves prendre les mesures nécessaires pour rester cohérent avec ma pensée et franc avec mon sentiment.

J'aborderai à présent le second point que j'annonçais plus haut. J'aurais aimé m'y attarder plus longuement, mais étant donné que l'on me presse à terminer cette lettre, je n'ai pas pu y insérer tous les éléments qui devraient y être. Cependant, je crois tout de même que le tout rendra assez justement le fond de ma pensée. Si cela ne vous suffit pas, vous pouvez toujours me contacter pour avoir un entretien, il va me faire plaisir d'en discuter.

Bien que les campagnes menées par l'ASSÉ, prisent exclusivement pour ce qu'elles sont, soient bonnes, leurs causes pertinentes et leurs buts justes, il n'en demeure pas moins que le chemin

emprunté n'est pas, à mon avis, celui qui permettra réellement aux étudiants et aux étudiantes de prendre la place qui leur revient.

Quoi qu'on en dise, à l'heure actuelle, le principal problème dans le monde de l'Éducation n'est pas l'accessibilité des études, ni l'ingérence de la firme privée ou la marchandisation des programmes d'études. Le réel problème n'est pas extérieur à l'École, mais fait plutôt partie intégrante de celle-ci; il ne se nomme pas néolibéralisme, gouvernance, capitalisme ou déresponsabilisation de l'État, non, son nom est connu de tous, il se nomme étudiant, il se nomme professeur. Ces deux types semblent depuis déjà trop longtemps se satisfaire de leur propre médiocrité. Le professeur n'en est plus un; se laissant dicter par la technocratie ce qu'il doit faire et comment le faire, il se nommait autrefois « maître », il n'est plus qu'esclave aujourd'hui. L'étudiant, lui aussi, est le premier à blâmer. Il se contente de cette éducation de piètre qualité, il ne cherche que l'aisance et la facilité. Il n'a pas assez de cœur pour exiger du professeur un apprentissage digne de ses capacités. Il n'a pas assez de courage pour prendre la parole. Il n'a pas assez d'ambition pour oser agir. Ces deux personnages ne sont que de pâles caricatures de ce qu'ils ont déjà été, déshonorant par le fait même tous ceux et celles qui, avant lui, cherchaient à aller toujours plus haut, à voir toujours plus vrai, et condamnant les générations futures à la répétition amère de la banalité de leur propre existence.

Les maux mentionnés précédemment ne causent pas les problèmes de la société, ils ne sont que les conséquences de cette évolution désastreuse de deux groupes d'individus. Si le professeur et l'étudiant agissaient aux meilleures de leurs capacités (en ne supposant même pas un quelconque changement des modalités actuelles de l'École, outre, évidemment, cette implication active dans la pensée), aucun de ces problèmes n'aurait présentement cours. Malheureusement, il ne suffit pas de poser ses quelques mots pour que cela arrive, quoique déjà cela puisse aider.

Je reviendrai quelque peu sur un point précédemment mentionné. Le chemin présentement emprunté par l'ASSÉ n'est pas le bon, disais-je. Ce que j'entends par là, c'est que devant l'apathie étudiante, le mouvement étudiant combatif semble préférer s'en prendre aux maux, plutôt qu'à leurs causes; essayer les dégâts plutôt que colmater la brèche. On me rétorquera à coup sûr que pour recréer l'intérêt pour la chose publique et politique, cela prend un cadre, que l'étudiant ne descendra pas dans la rue de lui-même, qu'il faut un catalyseur à la combativité, ce qu'offrent les campagnes annuelles. Je me permets d'en douter. Au contraire, bien que pouvant susciter un certain engouement de la part de quelques personnes, je crois que la formule actuelle est loin d'être la plus efficace. Premièrement, en agissant de la sorte, nous essayons d'aller plus vite que la roue. En plus de convaincre le mobilisé de la pertinence de la campagne, nous devons l'intéresser aux moyens que nous souhaitons prendre et de la raison pour laquelle nous les prenons. Expliquer le moyen en même que le but n'est jamais chose aisée, d'autant plus que dans certains cas, ces deux choses sont inversement comprises, ce qui fait que l'implication du petit nombre qui aura voulu se lever ne sera, la plupart du temps, que ponctuelle.

Ensuite, le fait de mobiliser pour un enjeu précis (toujours dans le but de créer un intérêt pour l'implication) vient nous couper une part importante de la population étudiante. Parce qu'en choisissant un enjeu précis, nous limitons la plage des intéressés à ce que nous faisons et à pourquoi

nous le faisons à une bien plus petite partie de la population étudiante que celle des gens qui préféreraient que nous fassions autre chose. Exemple très simple. Une association étudiante milite afin que la communauté collégiale acquière sa propre cafétéria, en créant une coopérative alimentaire : projet avec un fort potentiel. Cela pourrait même être une des campagnes les plus réussies, qui aura impliqué le plus de gens. Cependant, considérant la multitude de causes qui tiennent à chacun, le projet le plus mobilisateur ne pourra jamais prétendre avoir plus d'intéressés que tous les autres projets possibles réunis. Si deux cents personnes se sont impliquées et ont été intéressées par la cafétéria, peut-être mille auraient voulu que nous nous penchions sur autre chose. C'est ici que je rejoins le dernier point : le cadre dit si nécessaire, loin d'optimiser nos chances, nous limite. Au lieu de dire : « regardez comme cette campagne a porté fruit, deux cents nouveaux militants et nouvelles militantes se sont joint-e-s à nous » nous devrions plutôt dire, si nous ne voulons nous contenter de la médiocrité : « avec cette campagne, nous n'avons pu intéresser mille personnes ». Cette analyse, je l'applique aussi très aisément aux campagnes nationales.

Autre point : la démocratie. Nos Assemblées générales sont affreusement vides. Les débats qui s'y tiennent n'en n'ont la plupart du temps que le nom. L'intérêt est très bas. Je ne peux parler pour les autres associations, mais, pour ce que j'ai perçu à Maisonneuve l'an passé, parler de démocratie en mentionnant nos Assemblées générales relève à mon sens de la mauvaise blague. Je ne considère plus les décisions de l'Assemblée générale comme étant celles des étudiantes et des étudiants. J'y vois un conseil exécutif qui propose, une absence presque complète de débats et de questions, et le plus souvent une adoption à l'unanimité dans les règles de l'art. Je ne ferai que mentionner ici l'énorme problème lié au partage des pouvoirs quand un exécutif applique les décisions qu'il a lui-même pensées. En en connaissant les rumeurs qui veillent que Maisonneuve était une des associations où « la *game* » allait le mieux l'an passé, je n'ose imaginer comment cela devait se dérouler ailleurs. Comment, après, pouvons-nous afficher les décisions et les revendications prises en Congrès comme représentant la volonté de quarante mille étudiants et étudiantes, alors qu'à peine quelques centaines ont daigné se présenter en AG et probablement fort peu y ont réellement pris part.

J'appréhende les réponses. « On ne peut supposer l'opinion de la masse muette », « La démocratie directe en est une participative : ceux et celles qui ne sont pas en accord n'ont qu'à venir le dire, sinon qu'ils et elles assument leur inaction », etc. Vrai, mais terriblement facile et quelque peu lâche. Je sais que tous les militants croient en un idéal démocratique et que dans plusieurs endroits, un effort est réellement présent pour remplir les Assemblées générales. Cependant, je crois que, d'une part et pour les raisons précédemment exposées, nos manières de faire ne nous aident en rien à arriver à cela et, d'autre part, l'énergie n'est pas placée au bons endroits.

Puisque nous basons toute notre action sur le choix démocratique, la nature de cette action voudrait que, avant d'entreprendre quoi que ce soit, nous nous attelions corps et âme à la tâche – très difficile, longue et ardue, j'en conviens – de faire revivre cet esprit démocratique, de recréer la Cité antique. Et nous devons faire cela en s'assurant que seuls les gens qui seront prêts à fournir l'effort nécessaire seront du rendez-vous. Je sortirai, pour les besoins de la cause, une vieille phrase qui, je crois, tend à faire consensus au sein de l'ASSÉ : « plutôt une chaise vide que la mauvaise personne ». Je suis d'accord. Ainsi, au lieu de parler de gouvernance, d'Aide financière aux études, de gratuité, parlons donc d'intérêts, de collectivités. « Le gouvernement Charest veut augmenter les

frais parce... », non. « Toi, qu'aimes-tu, qu'est-ce qui te dérange, qu'est-ce qui t'intéresse », oui.

Dernier point, rapidement. Je remets en cause la nécessité absolue des « actions d'envergures », du moins à notre stade de politisation. Que démontre la grève ou la manifestation, sinon que la démocratie a perdu? Parce que en effet, à quoi bon faire une grève à l'échelle de la province réclamant la gratuité des études postsecondaires, si l'écrasante majorité des étudiants et des étudiantes, appuyée aussi par des professeurs et des professeures, des citoyens et des citoyennes, sont déjà en accord avec ce que sous-tend cette grève. Si quatre-vingt pour cent de la population étudiante réclament la gratuité scolaire et la veulent réellement – y ont réfléchi –, la grève est devenue inutile puisqu'ils n'ont qu'à se la donner eux-mêmes, en ne payant pas leurs frais. Quoique cela ne s'applique pas à toutes les causes, je crois qu'il faudrait méditer sur ces commentaires quelque peu et désacraliser « la descente dans la rue », comme je la vois souvent exaltée.

Je terminerai ainsi, non pas que j'aie tout dit ce que j'avais à dire, mais bien que le temps me presse, le Conseil de coordination commençant dans moins de deux heures et voulant être sûr que le tout se rende à temps, et que certains autres points que je n'ai pas abordé nécessiteraient encore de longs moments de réflexion afin qu'ils soient le plus justement posé. Tout ce que j'ai dit, je le pense, cependant je ne prétends rien amener comme étant nécessairement vrai et la critique sera toujours la bienvenue. Finalement, veuillez excuser toutes fautes que vous rencontriez, je n'ai pris le temps de faire une correction.

Solidairement,
Julien de Tilly

Lettre de démission de Marie-Ève Blais

Le 21 juillet 2009

Objet : Lettre de démission de membre du Comité journal

Bonjour,

cette lettre est un peu écrite à la dernière minute, mais la décision est prise depuis un bout de temps (et murement réfléchi). Un peu avant le début de mon mandat, quelques personnes m'avaient mises en garde de ne pas m'impliquer partout – campagne de conférences féministes, comité journal, camp de formation féministe, marche mondiale des femmes, etc...Donc, après des problèmes de santé, un déménagement, plusieurs emplois, un désir d'être mentalement en santé et d'autres trucs personnels, je n'ai pas le temps – et le désir – de m'investir comme je le voulais il y a quelques mois. Mes intérêts en tant que militante sont davantage les luttes féministes et je crois que mon implication serait beaucoup plus pertinence au sein du comité femme. Mon expérience au comité journal, malgré quelle fut brève, a été très intéressante et les gens avec qui j'ai travaillé ont davantage de compétences pour améliorer l'Ultimatum.

Lettre de démission de Xavier Dandavino

Creston, B-C, 6 août 2009

À qui de droit,

je ne sais pas exactement à qui je dois adresser cette lettre. Elle a pour but d'annoncer et de préserver les motifs de ma démission du comité formation. J'avais dit au Congrès que malgré mes voyages en cours de mandat, je pensais pouvoir donner le temps nécessaire à l'exécution des tâches du comité. Aujourd'hui les choses ont changé et je ne prévois pas revenir à Montréal durant le mois de septembre, mois crucial pour débiter l'année scolaire en force et organiser le camp de formation. Les raisons de ce non-retour sont multiples : des événements récents dans ma vie intime, le manque de motivation pour les tâches du comité suite à la façon dans les choses se déroulent en CoCo et dans les mandats, le besoin de quitter pour un temps les responsabilités qui me pèsent à Montréal, tant sur le plan politique que personnel. J'avais dit au Congrès que j'avais l'habitude de conclure mes mandats; je m'excuse auprès des membres du comité formation, des femmes ayant commencé à organiser le camp de formation féministe et de tous ceux qui auront à prendre mes tâches sur leurs épaules. En espérant que vous saurez partir la campagne d'un bon pied, je vous envoie mes plus sincères salutations militantes.

Xavier Dandavino

Lettre de démission de Jean-Christophe Gascon

Le 8 septembre 2009

Chers membres de l'ASSÉ,

Par la présente lettre, je vous annonce ma démission du Comité d'information de l'ASSÉ. Après quelques mois de mandats, je me rend compte que je n'ai plus la motivation que j'avais au moment de poser ma candidature. Mon implication pour la période estivale n'a pas été à la hauteur des attentes que je me suis fixées et je ne crois pas pouvoir améliorer cette situation à court terme.

Pour ce qui est de ma vision de l'ASSÉ et du bilan que je fais par rapport à sa situation actuelle, je vous référerai à ma lettre de candidature. Si vous avez des questions à ce niveau, je suis disposé à y répondre.

Bonne chance dans les luttes futures. Le syndicalisme de combat est indispensable.

Jean-Christophe Gascon, ancien membre du Comité d'information

Lettre de démission de Marie-Ève Blais

Le 9 septembre 2009

Objet : Lettre de démission

Bonjour à tous et à toutes,

et oui, après seulement quelques mois, je tire également ma révérence de l'ASSÉ. Je crois que plusieurs problèmes ont été soulevés récemment sur divers sujets et j'espère que les débats auront lieu, pour l'instant, je ne désire plus militer dans cette instance qui ne représente plus mes idéaux.

Certes, mon implication a été très bénéfique pour mon « apprentissage politique » et pour mon apprentissage personnel. Pour le moment, mon implication n'est pas néfaste et je trouve toujours les luttes que je désire mener aussi pertinentes – la campagne féministe et le camp de formation féministe. Toutefois, j'ai peur qu'en restant à l'ASSÉ, je ne distingue plus ce en quoi je crois et que tout ne devienne que papier sans analyse.

Lacunes...

Ce qui me motive à quitter l'ASSÉ est principalement que je n'y crois plus. Je suis totalement pour un syndicalisme de combat et pour un organisme de solidarité étudiante. Toutefois, j'ai l'impression que les grandes idées mises de l'avant ne sont plus si importantes. C'est peut-être moi qui me fourvoie, mais...

quand on parle de prises de décision de façon démocratique; je pense à consulter les membres et collègues avant d'agir.

quand on désire décentraliser les pouvoirs et les décisions, il serait bien d'encourager et de faire confiance aux comités;

quand on se dit féministe ou pro-féministe, et bien on agit comme tel;

quand on espère encourager les associations étudiantes à participer aux consultations, on n'impose pas les idées;

quand on définit « verbaliser », on dit offrir un discours plus accessible à l'ensemble des membres

L'ASSÉ est supposée représenter ses membres, actuellement, elle ne représente que les frictions créées entre des idéologies... et elle perd son but premier. Il faut prendre place, trouver son camp, et bien, je ne désire pas le faire ici.

Le comité femmes

Ceci pourrait être considéré comme de la rancune non digérée envers certaines personnes, mais je dois tout de même expliquer ma frustration. À certains moments, dans les congrès et les CoCo, nous avons eu à prendre des décisions sur la lignée de la campagne féministe, et la majorité du temps, nous nous sommes retrouvés devant un mur et il était très difficile d'expliquer notre vision à cause de l'acharnement de certaines personnes. Encore maintenant, je crois plus que tout à cette campagne, mais le second point est que je ne peux la préparer seule; ce qui amène à un débat sur la place du féminisme et du Comité femmes à l'ASSÉ. Pourquoi aucune féministe ne s'y implique? Et bon, je n'aborderai pas le sujet du camp de formation féministe et des ateliers à la FSQ...

En bref, je n'ai pas envie d'être sur le Comité femmes pour accomplir les tâches bureaucratiques et permettre à l'ASSÉ de se revendiquer encore pro-féministe.

Un avenir meilleur

Naturellement, je ne partirais pas de l'ASSÉ pour ne rien faire. Le temps étant précieux, je préfère l'offrir, pour cette session-ci, à l'AECSL; il faut rester réaliste, une campagne de désaffiliation s'en vient... et une tonne de projets sont actuellement en construction; je désire travailler pour une vie étudiante animée où les étudiants et étudiantes ont réellement envie de s'impliquer.

Plusieurs autres points auraient pu être soulevés, mais par-dessus tout, je crois que mon choix est, au-delà du politique, un désir de mieux être en trouvant ma propre place et ma propre façon de militer. J'ai malheureusement délaissé ma plus grande passion au cours de la dernière année et il est temps de m'y remettre.

À suivre...

Je ne laisserai pas tomber la lutte féministe, et donc, je crois toujours en cette campagne de relance du féminisme – elle sera toutefois moins d'envergure (à moins qu'une personne désire se la réapproprier en totalité, je m'occuperai de la coordination). Des conférences, il y en aura certes, un camp de formation féministe aussi et une marche mondiale aussi; car j'y crois encore.

En bref, j'espère que vous trouverez la formule gagnante pour trouver des militants et militantes passionnés-e-s et qui réussiront à faire leur place à l'ASSÉ. Également, j'espère que l'importance d'un débat de fond soit mise de l'avant et qu'il y ait réellement un congrès d'orientation et de vrais débats sur les enjeux.

Pour une Solidarité Syndicale Étudiante au Québec!

Solidairement,

Marie-Ève Blais

Lettre de démission de Shanie Morasse

Le 8 septembre 2009

Bonjour camarades ASSÉistes,

La présente est pour annoncer ma démission de membre du Comité de formation. Plusieurs raisons motivent cette démission.

Premièrement, ma candidature se voulait une candidature très politique en opposition à une tendance qui me fait peur à l'ASSÉ. Je me suis rendue compte que cette opposition n'avait pas écho à l'ASSÉ et que j'étais dans une logique minoritaire au sein du Conseil de coordination (CoCo).

Deuxièmement, je désirais travailler sur des thèmes qui me motivaient. Encore une fois je vais parler du CoCo, dès le premier Coco qui portait, entre autres, sur le camp de formation, les idées du Comité de formation furent rejetées du revers de la main. Je me suis retrouvée avec un camp de formation à organiser avec des ateliers que je ne trouvais pas particulièrement intéressants. J'ai tenté de rester motivée, mais je n'ai pas réussi. Je crois toujours que je pourrais faire du travail hautement pertinent à l'ASSÉ au sein du comité de formation. Par contre je considère que le travail qu'on me demande de faire au sein du comité n'est pas aussi pertinent que ce que j'aurais aimé faire.

Troisièmement, je considère les dynamiques du national de l'ASSÉ (pour moi le national n'est pas du tout l'ASSÉ au complet) sont particulièrement désagréables. Les débats politiques que l'on devrait avoir sont dissipés derrière des débats non politiques, mais qui sous-tendent un débat politique que nous n'avons pas et ces débats sont déjà gagnés pour certaines personnes et pour d'autres comme moi qui n'ont que très peu de chances de se faire prendre en considération. Sinon les Conseils de coordination portent sur des discussions concernant les parutions du journal.

Finalement, j'aimerais dire que beaucoup plus de considération est apportée aux collaborateurs et collaboratrices non-officielles et que les gens élus en n'ont vraiment moins. Lorsque j'ai coorganisé des camps de formation féministes sans être élue j'étais beaucoup plus libre de faire des ateliers qui plaisaient aux organisatrices et que maintenant en restant dans le Comité de formation, le Comité de formation doit organiser ce que d'autres décident, et ces autres personnes-là ce ne sont pas le Congrès, si c'était le Congrès ce serait une toute autre affaire que j'aurais exécutée avec la plus grande joie.

Voilà, j'ai tenté d'être la plus claire possible. Je suis toujours présente pour l'ASSÉ, je vais continuer à aider Alexandre pour exécuter les mandats pour lesquels j'ai été élue. Mais je n'ai aucune envie de rester sur ce comité. Je tiens à m'excuser à toutes les associations membres de l'ASSÉ qui étaient au dernier Congrès à Maisonneuve.

Lettre de démission de Pascal Chabot

Salut,

Désolé pour l'affiche, que je n'ai pu modifier et le tract que je n'ai pu faire. J'ai eu un accident : deux fractures à la mâchoire et j'ai dû être hospitalisé puis opéré.

Ma mâchoire ne sera rétablie complètement que dans 6 mois et je devrai porter un appareil dentaire intense pendant 6 à 8 semaines et manger que des liquides ou des purées.

J'en profite par la même occasion pour vous annoncer ma démission. Si l'on compte mon opération et le temps de récupération, la coordination du comité de mob de l'AÉCS et toutes les autres responsabilités que j'ai promis d'assumer, je ne peux assurer en plus une présence active au Comité à la mobilisation de l'ASSÉ. Je reste pourtant disponible pour certaines tâches et continuerai à m'impliquer à l'AÉCS, mais je ne serai plus le Pascal que certains ou certaines ont connu.

Sur ce,
Courage,
Continuons à lutter.

Solidairement,
Pascal Chabot

Candidature

Lettre de candidature de Thomas Lafontaine

Montréal, le 9 novembre 2009

Objet : Candidature au Comité aux luttes sociales

Bonjour à toutes et à tous,

c'est avec enthousiasme que je présente ma candidature au Comité aux luttes sociales. Mon parcours au sein de la vie sociale et politique étudiante a commencé en 2004, alors que j'étais représentant de programme (littérature) au Cégep de Trois-Rivières. Mon implication prenait davantage la forme de « chien de garde » alors que les pratiques frauduleuses de certains membres de l'exécutif étaient révélées. Ce fut lors de mon passage au baccalauréat (2005-2008) que je pus prendre conscience d'une forme de participation plus stimulante articulée autour de la mobilisation des membres. Les principes 1) de démocratie directe et 2) de participation active et informée dans une perspective de rapports de force qui y étaient mis à contribution m'apparaissent encore aujourd'hui fondamentaux pour celle ou celui oeuvrant pour la transformation de la société.

Le principe de solidarité sociale m'a cependant toujours semblé quelque peu évacué par les associations étudiantes, et c'est pourquoi je souhaite m'impliquer au sein du Comité aux luttes sociales. Le rapprochement avec les groupes communautaires et les syndicats ne doit pas se faire selon moi dans une dynamique d'appuis ponctuels envers les seules revendications de l'ASSÉ, mais dans un effort multiple et continu de concertation des forces progressistes.

Salutations,

Thomas Lafontaine

Candidature de Marieve Ruel au Comité femmes de l'ASSÉ

Saint-Sulpice, 10 novembre 2009

Aux membres de l'ASSÉ,

Je dépose par la présente ma candidature pour le Comité femmes de l'ASSÉ.

Je me présente aujourd'hui au Comité de l'ASSÉ responsable des luttes féministes étudiantes et non pas au Comité de victimisation des femmes du mouvement étudiant...

Je me présente également comme militante qui désire prendre activement part à la lutte de l'ASSÉ à travers son Comité femmes et non pas comme responsable exclusive de l'intégration d'une analyse féministe dans les campagnes de l'ASSÉ...

Je me présente à titre de bénévole au sein d'une organisation à laquelle je crois et non comme membre d'une équipe nationale prête à tout prendre sur ses épaules jusqu'à l'épuisement...

Je me présente parce que je suis intéressée à préparer des discussions intéressantes sur nos revendications féministes en collaboration avec les associations membres de l'ASSÉ lors des instances et non pour monologuer sur des revendications *ruberstampées* en Congrès pour donner bonne figure à l'organisation...

Je me présente au Comité femmes parce que j'ai envie de travailler sur le terrain au sujet du féminisme en milieu étudiant; les longues recherches inutilisées qui prennent la poussière dans une étagère reculée du bureau de l'ASSÉ, commandées par le Congrès parce qu'il faut bien que le Comité femmes serve à quelque chose ne m'intéressent pas...

Je me présente également parce que je crois que la sensibilisation et l'information au sujet du féminisme sont pertinentes dans le cadre du syndicalisme étudiant et non pour étamper « Machos » dans le front des gens qui ne sont simplement pas conscients des schèmes sexistes dans lesquels baigne la société...

Je me présente aussi parce que je crois qu'il est important que l'ASSÉ soit critique envers les concepts, les idéologies et les institutions qui favorisent le sexisme; l'attaque et l'humiliation des individus m'énervent royalement et est pour moi une perte de temps pure et dure...

Consciente que la présente lettre de candidature ne respecte pas les Statuts et règlements de l'ASSÉ (dépôt tardif), je vous propose la possibilité d'agir à titre de membre intérimaire du Comité femmes jusqu'au prochain Congrès. Je sais que le Conseil de Coordination a le pouvoir d'élire par intérim les membres d'un Comité, cependant je crois en ma redevance vis-à-vis des associations membres de l'ASSÉ et je considère que ma définition du Comité femmes suffit à la mention de ma candidature en Congrès.

[Insérez ici une citation motivante]

Marieeve Ruel - Membre de l'AFÉA-UQÀM

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 novembre 2009 de l'AFESH-UQAM :

Que l'AFESH appuie la candidature de Marie-Ève Ruel (non-membre) au Comité femmes de l'ASSÉ.

Proposé par Jean-Michel Thériault

Appuyé par Rémi Daigle

Adopté à l'unanimité

Bilans

Bilan de la permanence

Par Véronique Martineau, permanente de l'ASSÉ

Cette année, mon bilan sera un peu différent que l'an passé. Je n'ai aucune envie de faire une liste d'épicerie de mes tâches qui sont d'année en année extrêmement similaires. Pour ceux et celles qui veulent savoir un peu plus concrètement ce que fait la seule employée de l'ASSÉ pour le moment, je vous réfère aux résumés de mes tâches que j'envoie chaque jour au Conseil exécutif ou je vous invite à aller lire les bilans de Valérie Soly dans presque tous les cahiers de Congrès annuel de

l'ASSÉ ou celui que j'avais fait l'an passé disponible au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Version%20preliminaire%20cahier%20de%20Congr%e8s%20des%2024%2025%20et%2026%20avril%202009.pdf>

Je viens de prendre une décision difficile, mais à laquelle je pensais déjà depuis le mois d'août. Je vais quitter la permanence de l'ASSÉ afin de trouver un emploi qui sera davantage relié à mes intérêts et aptitudes. Cette décision est extrêmement difficile pour moi puisque l'ASSÉ est pour moi un des mouvements sociaux qui me stimule le plus au Québec. Je crois fermement que c'est en travaillant constamment à faire vivre la démocratie au sein des associations étudiantes et susciter la participation de la population étudiante au sein de nos instances et activités de mobilisation que nous arriverons à construire une société égalitaire. Quoique l'ASSÉ comme organisation me stimule encore, la nature du poste de permanence à l'ASSÉ pour le moment est beaucoup trop bureaucratique pour que je puisse m'y émanciper. Ma place est davantage au sein des associations étudiantes locales ou dans un emploi où je suis en contact constant avec des gens que presque continuellement seule au bureau de l'ASSÉ. Je suis désolée, de vous quitter tout de suite. J'aurais aimé faire un plus long mandat. Toutefois, je suis heureuse du travail que j'ai accompli pendant cette année et demie avec vous. Je croyais être en mesure de mettre mes couleurs à ce poste et faire en sorte que je sois un peu plus heureuse dans celui-ci. Malheureusement, cela ne semble pas fonctionner, donc je préfère partir afin de trouver un autre emploi ou retourner aux études si ma recherche d'emploi n'est pas fructueuse. Si un jour, il y avait un poste de permanence politique ou de chercheuse, je serais intéressée à retravailler pour l'ASSÉ. Toutefois, je n'arrive pas à trouver la motivation pour passer ma journée au téléphone seule dans le bureau de l'ASSÉ, écrire des menus de Congrès, ou encore, laver de la vaisselle.

En terminant, j'aimerais saluer le travail de l'équipe actuelle de l'ASSÉ, particulièrement du Conseil exécutif avec qui j'ai eu la chance de travailler cette année. Leur travail a été particulièrement éprouvant dans cette atmosphère de suspicion. Si des personnes s'impliquent à l'ASSÉ, c'est, car elles croient en cette organisation. Alors, pourquoi ne pas travailler ensemble plutôt que de jouer les dogmatiques et faire de la politique de couloir contre ceux-ci et celle-ci. Il faut des vrais débats politiques à l'ASSÉ, plutôt que du « bitchage » enfantin et antiproduit. Tandis que j'entends entre les murs que des gens s'opposent aux propositions du Conseil exécutif, comment se fait-il qu'aucun texte à cet effet n'ait été déposé pour le cahier de Congrès? Est-il plus confortable de chialer à ces ami-e-s que de confronter pour vrai les gens sur des enjeux politiques? L'ASSÉ ne vous satisfait plus, investissez là, ainsi que vos assemblées générales pour qu'on adopte des plans d'action pertinents et une plate-forme de revendications motivantes. Je félicite aussi le Comité du journal, qui m'ont donné envie de relire l'Ultimatum ☺

État de la situation et perspectives

Bilan de l'exécutif national pour l'automne 2009

L'écriture d'un bilan est à notre avis une tâche importante qui vise non tant à décrire tout ce qui s'est passé depuis notre arrivée sur l'exécutif national, mais plutôt à analyser critiqueusement les décisions et actions importantes que nous avons prises jusqu'ici. Notre préoccupation principale : dégager des questions et des réflexions d'ordre politique quant à l'avenir de notre organisation,

autant à court terme, mais surtout, à long terme. Espérons que celles-ci alimenteront des débats à l'occasion de notre prochain Congrès, à la hauteur des défis qui nous attendent.

Des débuts difficiles

Comme vous le savez, notre équipe s'était présentée lors du Congrès annuel comme représentative d'une tension politique au sein de notre organisation, principalement au niveau des questions tactiques et stratégiques. Si nous voulions les mêmes choses, les chemins pour y arriver pouvaient par moment diverger. Un défi de taille, mais que nous étions prêts et prête à relever, était de « travailler » à une unité au-delà de nos divisions. Si l'objectif était noble, cela ne s'est pas fait sans égratignures. Comme en témoignent certaines parties de ce texte, des débats houleux ont fait rage au sein de l'exécutif. À certains moments pendant la saison estivale, des signes importants de discorde laissaient présager une cassure irréparable et des démissions semblaient planer à l'horizon. Heureusement, nous avons su surmonter ces tempêtes et avons trouvé une chimie des plus fécondes depuis le début de la session. Ainsi, la patience, la persévérance et l'honnêteté furent alors nos meilleures alliées dans cette quête pour l'unité de notre équipe. Et nous avons jusqu'ici, réussi.

Quelle place pour la « gouvernance »?

Une des grandes questions politiques qu'à dû se poser l'exécutif dès son entrée en poste était de savoir quelle place la lutte face aux projets de loi sur la gouvernance allait occuper dans notre campagne. Car rappelons que celle-ci s'articulait en trois points : aide financière (AFÉ) aux études, gouvernance et sous-financement. Bien sûr, nous savions tous et toutes que le ton du Congrès avait penché prioritairement pour l'AFÉ mais cela n'était pas clair formellement, ni au niveau de la plateforme, ni au niveau du plan d'action. Était-ce une seule campagne en 3 points? Ou une campagne principale sur l'AFÉ et une autre parallèle, d'ordre secondaire, sur la gouvernance et le sous-financement? Et si tel était le cas, quelles actions rattacher à quelles revendications?

Une chose était claire : le gouvernement avait déposé les projets de loi 38 et 44 avant la fin de la session parlementaire, un peu plus d'un mois après notre Congrès annuel. Une commission parlementaire avait été annoncée et nous avions un mémoire en main sur la question, que nous avons retravaillé sommairement pendant la saison estivale, à la lueur des modifications mineures des projets de loi. Que faire alors?

Pour nous, le constat était relativement clair : il fallait travailler à la création d'un rapport de force afin que se fasse sentir une opposition réelle quant à ces projets. Une attaque sérieuse était faite quant à l'autonomie et la qualité de nos institutions publiques d'enseignement et nous ne pouvions rester là les bras croisés. Et principalement, nous avions un mandat de Congrès en ce sens. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à la mobilisation dès l'été en tentant de former une coalition sur la question. La création d'une nouvelle organisation, la TaCEQ, semblait un allié potentiel dans le dossier, de même que plusieurs associations étudiantes non membres.

Sur une base de revendications conformes à nos mandats, une coalition est alors née avec pour

action principale, une manifestation nationale qui s'est tenue le 1er octobre dernier. Celle-ci a réuni plus de 500 personnes dans les rues de Montréal regroupant plusieurs associations étudiantes, et organisations syndicales. Rappelons au passage la grève du Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SEMVCV) qui contribua de manière notoire au grand succès de la manifestation, étant donné les délais.

Afin d'élargir les appuis à la manifestation au-delà de notre coalition, nous avons entrepris un patient travail de relations externes avec plusieurs organisations membres de la Table des partenaires universitaires (TPU). Car étant donné leur mode de cooptation, la FEUQ avait refusé notre entrée au sein de la TPU, prétextant que nous avions fait preuve par le passé d'« hostilité » dans nos expériences de coalition. Prouvant par l'expérience que nous pouvions faire preuve du contraire, nous avons réussi à obtenir l'appui quasi unanime de la TPU après avoir multiplié nos alliés autour de la table, avec bien sûr l'aide notoire de la TaCEQ. Dorénavant, nous siégeons à la TPU, malgré qu'aucun processus d'adhésion officielle n'a eu lieu.

Rappelons aussi notre participation à la commission parlementaire. Comme plusieurs ont dû le remarquer, cela était la 2e fois dans l'histoire de l'ASSÉ que nous participions à une consultation de ce genre. Cela a fait préalablement l'objet de vifs débats au sein de l'exécutif, quant à savoir si nous devions participer ou non. *En participant, n'allions-nous pas entretenir la légitimité de ce genre de consultation et faire miroiter que la commission parlementaire pourrait représenter un moyen réel de lutte contre les projets de loi? Ou bien n'allions-nous pas plutôt démontrer notre bonne foi au gouvernement en exposant nos critiques ouvertement, afin de pouvoir ensuite justifier à nos membres une escalade des moyens de pression, à défaut d'avoir été sérieusement entendu?* Un Conseil de Coordination (CoCo) avait été convoqué pour entre autres trancher la question, mais nous avons trouvé un terrain d'entente au sein de l'exécutif, et notre proposition a été avalisée par ledit CoCo. Nous croyions par contre que cela relève d'un débat politique de fond, et non d'une question purement technique. En ce sens, nous encourageons à ce que le Congrès se penche sérieusement sur cette question, mais plus important encore, que les associations étudiantes consultent dans l'avenir leurs membres à ce propos.

La commission, de même que notre manifestation, auront à tout le moins eu l'effet de préserver voire d'accentuer la pression sur l'élite politique, dont certains partis d'opposition font siennes, certaines des plus importantes critiques que nous adressons aux projets de loi. Par le biais de la manifestation nationale, nous avons également réalisé un gain important, soit celui de rallier de nombreuses organisations autour de nous. Ainsi, nous avons développé des liens politiques qui pourront s'avérer prometteurs pour l'avenir. Bref, nous nous sommes comportés en tant que leader solide et crédible d'un mouvement.

Actuellement, seulement le projet de loi 44 a fait l'objet d'une adoption de principe et il est à prévoir que plusieurs propositions d'amendements majeurs seront proposées par lesdits partis d'opposition. Quant au projet de loi 38, il est à prévoir que le débat en chambre sur celui-ci sera reporté à l'hiver étant donné que la résistance dans le milieu universitaire se fait davantage ressentir. De plus, une

consultation est en cours au sein des constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQ) à propos d'un projet de loi visant à introduire de nouvelles règles de gouvernance au siège social de l'UQ. Les recteurs et rectrices font actuellement du lobbying afin d'intégrer directement ces modifications au sein du projet de loi 38, ce qui pourrait favoriser également un report dans l'adoption du projet.

Maintenant, certaines questions se posent quant à ce dossier politique. *Croyons-nous qu'il est souhaitable de poursuivre la lutte contre les projets de loi 38 et 44? Et si oui, de quelle manière? Seulement par voie médiatique et par certaines déclarations dans l'espace public, ou pensons-nous avoir les forces d'organiser de nouvelles actions sur la question? Et si oui, seulement à un niveau local ou voir même national?*

Lors de la journée de réflexion du 24 octobre, la seule idée qui semblait avoir eu un certain écho était de coordonner un calendrier des prochains CA dans les cégeps et les universités afin de contraindre les administrations locales à se positionner en défaveur des projets de loi. À défaut de quoi, les prochaines séances des dits conseils pourraient être perturbés. Deux choses sont par contre à considérer : l'une étant que nous allons sûrement avoir d'autres importants dossiers politiques qui prendront bientôt l'avant-scène de notre mobilisation et que nous ne pouvons pas lutter efficacement sur tous les fronts. L'autre étant qu'il existe une fâcheuse tendance dans le mouvement étudiant à manquer de persévérance et de constance dans nos luttes et à trop rapidement mettre de côté certaines batailles amorcées. De plus, le cynisme des étudiants et étudiantes est si omniprésent qu'il serait dommage qu'au moment où nous avons créé une brèche dans ce dossier, nous abandonnions complètement ce champ de bataille, renforçant alors l'idée que le syndicalisme étudiant ne peut jamais produire des gains.

L'aide financière aux études (AFÉ) négligée?

Avant de présenter le travail accompli sur cette question, nous tenons à souligner que les débats précédents, sur les orientations de la campagne et la place à accorder à la gouvernance, auraient dû être tranchés dans un congrès extraordinaire avant le début de la session. Plus fondamentalement, une question se pose : *comment s'assurer que les associations étudiantes locales puissent avoir une emprise sur l'orientation des plans d'action, entre les congrès?* Car nous savons tous et toutes que les conseils régionaux ne permettent pas une réelle représentativité des associations au sein du CoCo, particulièrement dans la pratique. *Ainsi, peut-être serait-il temps de revoir nos structures afin de permettre une meilleure inclusion des associations étudiantes dans les débats et décisions à prendre entre les congrès?*

Maintenant, la décision de lutter contre les projets de loi sur la gouvernance impliquait conséquemment de concentrer principalement nos énergies sur ce dossier en début de session. Évidemment, cela avait pour impact de mettre relativement sur la glace la campagne sur l'AFÉ, étant donné qu'il était difficile encore une fois de lutter en même temps sur tous les fronts. De plus, il avait été convenu qu'au Congrès d'automne, nous devions préciser certaines de nos revendications sur l'AFÉ. Pensons à la détermination du seuil de pauvreté pour l'augmentation des prestations, ou

bien à la question de la gestion intégrale des prêts et bourses par l'État, que devait venir clarifier la recherche de l'IRIS. C'est pourquoi le Congrès d'automne, prévu initialement pour les 24-25 octobre derniers, représentait pour nous le moment officiel du lancement de la campagne sur l'AFÉ, car il était par exemple difficile dès le début de la session de lancer une pétition, ou produire un vaste éventail de matériel d'information, sans avoir l'ensemble des revendications précisées, ou la recherche sur l'AFÉ complétée.

Malgré cette décision délicate, nous avons tout de même oeuvré à faire valoir nos revendications sur l'AFÉ sur la place publique. En témoigne notre présence lors de la consultation du ministre Hamad sur le *Plan de lutte à la pauvreté* le 15 juin dernier. Avec 8 autres organisations provenant du milieu communautaire, nous avons boycotté la consultation, en rappelant au gouvernement que s'il peut prétendre que l'éducation est un moyen pour se sortir de la précarité et de la pauvreté, elle existe pendant les études et voir même après, dû à des frais de scolarité de plus en plus élevés, et un endettement pour plusieurs qui est insupportable. Nous croyons que la conjoncture du plan de lutte à la pauvreté devrait nous servir à continuer à intervenir dans le débat pour faire valoir nos revendications sur l'AFÉ et les hausses de frais de scolarité. Encore une fois, notre présence limitée à l'intérieur de la consultation pose encore la question cruciale à savoir si nous devrions adopter oui ou non, une position ferme contre toute participation à l'intérieur de ce genre de consultation, sous quelque forme. Mentionnons également notre intervention publique concernant l'avis du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFÉ) qui questionnait les méthodes d'indexation du gouvernement au niveau de l'AFÉ, en tenant compte uniquement d'un taux fixe, et non d'un taux variable, visant à rajuster les montants en cours d'année, selon les fluctuations économiques.

De plus, la saison estivale a été un travail important de réflexion sur l'AFÉ. En ce sens, nous avons organisé une soirée de réflexion sur l'AFÉ au bureau de l'ASSÉ, qui comportait entre autres une présentation du mémoire préliminaire par Gabriel Dumas. Malheureusement, les débats sur les précisions de la plate-forme de revendications, ont pu à peine commencer lors de cette rencontre. Malgré le manque de disponibilités des gens présents, une deuxième rencontre a été convoquée par l'exécutif à laquelle, malheureusement, seulement des membres de l'exécutif et Gabriel Dumas furent présents. Une des recommandations importantes qui en est ressortie est de fixer à 1106 \$ le seuil de pauvreté (seuil défendu entre autres par le Collectif pour un Québec sans pauvreté), afin de clarifier notre position sur l'« indexation automatique des frais de subsistance et leur hausse au seuil de pauvreté ». De plus, la question de la hausse du seuil de contribution parentale à 50 000 \$ fut largement débattue comme revendication à explorer en vue de l'argent disponible dans le nouveau programme fédéral des bourses d'études (PCBÉ).

Aussi, nous avons au début octobre joint de nouveau la coalition contre le détournement des pensions alimentaires, dont la dernière implication sérieuse datait de 2007. Cette coalition vise à satisfaire notre revendication sur « l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire de l'ex-conjoint-e dans le calcul de l'AFÉ », en plus de régler ce problème pour les autres programmes de soutien au revenu, soit l'aide sociale, l'aide au logement et l'aide juridique. Nous avons lancé un appel à la mobilisation lors de la manifestation du 4 novembre, à laquelle malheureusement très peu

de militants et militantes de l'ASSÉ ont participé. *Comment expliquer ce si faible taux de participation de notre part? Est-ce parce qu'elle n'impliquait pas la réforme intégrale de l'AFÉ et qu'elle visait qu'un aspect de cette réforme? Et comment entrevoir notre avenir au sein de cette coalition, si le Congrès entend bien avaliser la décision d'y rester?* De plus, il faudra se poser la question si nous acceptons ou non de faire de la pression sur les partis d'opposition dans le dossier, tout particulièrement le PQ qui avait la première fois déposé un projet de loi en ce sens. Car ceci est une tactique de la coalition avec laquelle nous avons pris nos distances depuis le début.

Maintenant, si le Congrès d'automne devait enfin lancer de manière précise la campagne sur l'AFÉ, les menaces de hausses de tarifs sont venues poser de sérieuses questions sur les orientations de notre campagne. Nous ne reprendrons pas ici les arguments que nous avons déjà exposés dans un autre texte à ce sujet, déjà publié dans le cahier de Congrès il y a de cela quelques semaines. Par contre, il est évident que cela est venu encore une fois ralentir nos ardeurs sur la préparation d'une campagne prioritairement voir exclusivement sur l'AFÉ, étant donné les possibles réorientations envisagées. Cela ne nous a pas empêché-e-s de préparer un feuillet synthèse sur l'AFÉ qui devrait sortir au plus tard dans la semaine suivant le Congrès, visant à faire la synthèse des principales analyses et conclusions du mémoire.

Par contre, nous pouvons admettre que les pages centrales de l'Ultimatum de rentrée, de même qu'un Ultimatum express portant sur les principales conclusions et faits saillants du mémoire, et de la recherche de l'IRIS, ont sûrement été insuffisants en matière d'information sur l'AFÉ jusqu'ici. Rappelons tout de même que le Conseil de Coordination avait tranché de publier une revue thématique sur l'AFÉ, mais qui par contre, sortirait qu'à la rentrée hivernale. Ainsi, peut-être le feuillet sur l'AFÉ arrive-t-il un peu trop tard, tout particulièrement pour les associations étudiantes qui n'ont pas adhéré à la priorisation de la lutte sur la gouvernance en début de session. Par contre, rien n'empêchait les associations étudiantes locales à produire du matériel d'information explicitement sur la question et de le diffuser par la suite, comme cela était davantage la tradition par le passé.

Rappelons enfin aussi le suivi sur le dossier du nouveau programme fédéral des bourses d'études, qui fait écho à la fin du mandat de la Fondation canadienne des bourses du Millénaire. Une lettre, et plusieurs échanges téléphoniques avec les élu-e-s, ont permis d'assurer un suivi sur le dossier. Nous avons préparé une revendication en ce sens dans le cahier de Congrès et nous croyons qu'indépendamment de la place que nous accorderons à l'AFÉ cette année, cet enjeu relève d'une importance non négligeable dans la perspective où se profile à l'horizon une possible hausse de l'endettement étudiant, ou bien, une bonification du régime proportionnelle à notre mobilisation.

L'état précaire de notre organisation

Au risque de déranger quelque peu, il ne faut pas se cacher que depuis plus d'un an, l'exécutif national soutient à bout de bras le plan d'action national. Nous parlons ici principalement du travail de mobilisation locale, sphère essentielle de tout syndicat de combat conséquent. Pour prendre un exemple, cette session-ci, comme l'an dernier, c'est principalement l'exécutif qui a distribué la

quasi-entièreté des journaux Ultimatums, dans la plupart des associations étudiantes membres. Soulignons l'aide précieuse des membres du Comité à la mobilisation et du Comité du journal, de même que du soutien de plusieurs militants et militantes qui nous ont accompagné-e-s dans les tournées. Ce travail n'aurait pas été possible également sans l'important soutien du Comité d'information dans la production de tracts, dépliants et affiches depuis le début de la session.

Mais comment expliquer une telle situation qui persiste dans le temps? Évidemment, l'échec désastreux de la campagne de grève avortée en 2007 aura contribué à miner la crédibilité de notre organisation et à produire un effet de démobilisation dont nous ressentons encore les effets aujourd'hui. De plus, la faible participation de nos associations étudiantes membres à la manifestation nationale contre la privatisation des services publics au printemps passé est venue confirmer l'état critique de notre organisation. *Est-ce que nos organisations seraient alors en situation de difficulté pour lancer des campagnes dépourvues de perspective de gains concrets (ex. « Contre la privatisation des services publics »)? Car si l'ASSÉ fonde une de ses plus grandes forces sur ses principes de base, pouvons-nous uniquement nous baser sur cela pour bâtir un rapport de force suffisant et inspirer une mobilisation de masse?* Nous croyions que nous devons tenir compte sérieusement de ses questions si nous optons privilégier une lutte contre la tarification des services publics en s'assurant de bien enraciner ce combat dans des enjeux spécifiquement étudiants, telle l'instauration à court terme des frais de scolarité au collégial ou à moyen terme, de hausses à l'université. Ainsi, maintenir une vocation syndicale sans tomber dans une approche strictement corporatiste, voilà un chemin prometteur pour redynamiser nos syndicats locaux et ainsi, notre organisation nationale.

Au-delà de ces grandes considérations, peut-être assistons-nous à une centralisation de notre organisation, qui se produit malgré nous. Ainsi, un état de dépendance peut-être trop important est en train de se développer entre les associations étudiantes locales et l'exécutif national, particulièrement au niveau de la mobilisation et de l'organisation. Nous disons malgré nous, car le soutien que veut apporter l'exécutif national est d'aider particulièrement les associations étudiantes locales à démarrer du bon pied dès le début de la session. Mais malheureusement, nous assistons dans plusieurs associations étudiantes à un manque de relève militante et conséquemment, à une perte de tradition de mobilisation de masse.

Nos camps de formation sont censés aider à répondre à cette situation, mais malgré un taux d'inscription de plus de 80 personnes, il fut décevant d'assister à la présence de seulement 20 personnes le dimanche. Nous tenons tout de même à souligner le très bon travail du Comité de formation qui n'est aucunement responsable de cette situation. Mentionnons à l'inverse que le camp de formation féministe fut un franc succès, riche en débats, et espérons qu'il saura contribuer à la relance du féminisme à l'ASSÉ.

De plus à l'instar des moments fondateurs de l'ASSÉ, il serait des plus souhaitables que les associations étudiantes locales communiquent véritablement entre elles, sur une base relativement régulière. Ainsi, jamais autant les associations étudiantes ne se sont si peu parlées entre elles, et

c'est trop souvent l'exécutif national qui sert d'intermédiaire entre les associations étudiantes locales. Évidemment, cela contribue à renforcer une tendance à la bureaucratisation et la centralisation, qui pourrait être évitée par un contact direct plus fréquent entre les externes des associations étudiantes membres, et non membres.

Ainsi, nous croyions que cet état de la situation appelle à des précautions quant à l'élaboration de notre plan d'action. Car en l'absence de fortes associations étudiantes ayant un potentiel de mobilisation d'envergure, il faudra faire preuve d'un minimum d'humilité afin de ne pas surcharger notre calendrier, comme nous avons tant l'habitude.

Maintenant, comment relever le défi de cette situation? Évidemment, nous partageons l'avis des associations étudiantes qui affirment qu'il est pressant que nous tranchions la question de la campagne nationale afin d'impulser une direction politique claire à notre organisation. Il est vrai que le report du Congrès aura eu cet impact négatif de retarder la clarification de nos objectifs politiques cette année. Sans vouloir nous répéter, nous croyions tout de même qu'il valait mieux prendre ce temps pour approfondir notre réflexion que précipiter la lutte et commettre des erreurs regrettables.

Par contre, nous croyions qu'un sérieux travail de formation demeure à faire, tout particulièrement au niveau du discours et de la mobilisation, d'autant plus si nous optons pour donner une place considérable à la question de la tarification des services publics.

Sans vouloir aggraver cet état critique, des démissions sont à prévoir au sein du Conseil exécutif national. Julien Vadeboncoeur, notre secrétaire à l'information, va nous quitter officiellement dès le début de la session prochaine, pour des raisons familiales. Les postes de secrétaire aux relations externes et aux communications risquent d'être vacants au même moment. Encore une fois, à défaut d'une implication nationale renouvelée, il faudra faire preuve de prudence afin de ne pas adopter un plan d'action irréaliste, à l'égard de nos forces disponibles. Peut-être les bourses aux exécutants et exécutantes nationaux-ales pourraient favoriser l'implication au national, en améliorant les conditions d'existence des élu-e-s. Ou peut-être pas.

Nous reconnaissons que c'est une épineuse question que nous ne devrions pas prendre à la légère. Déjà, nous pouvons souligner que cette proposition a le mérite de soulever d'importantes questions, touchant à des racines profondes de notre organisation, en témoigne la production du texte « Donnons-nous les moyens de nos ambitions : Pour un véritable syndicalisme de combat! » disponible dans ce cahier de Congrès. Nous espérons que ce débat sur la question des bourses aux exécutants et exécutantes saura être des plus animé et que des pistes de solutions intéressantes quant à l'état de notre organisation et son avenir, saura s'en dégager.

Enfin, le départ de notre unique employée nous attriste au plus haut point. *« Nous avons été des plus choyé-e-s de travailler à tes côtés et ton travail fut des plus remarquables pour notre syndicat*

national. Ton sens de l'organisation, tes nombreuses compétences dépassant largement le niveau administratif et technique du poste, et ton dévouement, furent des plus appréciés. Malgré que nous reconnaissons que tes compétences pourront s'épanouir davantage dans un poste à saveur beaucoup plus "politique", sache que tu nous manqueras beaucoup, tant à nous qu'à l'ASSÉ en général. Nous tenons à te remercier pour toute ton implication à l'ASSÉ pendant toutes ses années et tu demeureras pour nous, un exemple à suivre, une militante hors pair qui fait honneur à toutes ces femmes qui tentent si difficilement de se tailler une place au sein du mouvement étudiant combatif. Nous te souhaitons bonne chance dans tes nouveaux défis. »

Ainsi, le départ de notre seule employée va impliquer un nouveau processus d'embauche qui ne sera pas sans impact sur notre organisation. Avec aussi les nouvelles demandes de subvention, nous espérons pouvoir humaniser les conditions de travail du (ou des) employé-e-s à venir.

Il y aurait encore tant à dire, mais ce sera tout pour l'instant. En espérant que ce bilan saura stimuler de nombreuses réflexions lors de notre prochain Congrès. Ainsi, nous vous encourageons à nous poser toutes les questions que vous souhaitez nous poser afin d'éclaircir ce que nous avons accompli jusqu'ici. De plus, nous espérons que les nombreuses critiques qui furent formulées à notre égard (tant à l'équipe qu'à divers membres de l'exécutif) se manifesteront en Congrès pour que cesse enfin la tyrannie du privé, ce mémérage de corridor qui n'améliore en rien la qualité de notre travail ou la direction politique de notre organisation, mais qui ne fait que nourrir la suspicion et mine la cohésion de notre organisation.

Sur ce, bon Congrès!

Solidairement, le Conseil exécutif

Textes de réflexions

Réflexion sur le féminisme

Consultez le site Internet de l'ASSÉ pour consulter le cahier 2009-2010 de textes de réflexion sur le féminisme au lien suivant: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/femmes/Texte%20de%20r%e9flexion%202009-2010%20sur%20le%20f%e9minisme.pdf>

Synthèse des réflexions durant l'atelier sur le féminisme à l'ASSÉ lors du camp de formation féministe de l'ASSÉ les 7 et 8 novembre 2009

Interventions pendant la partie mixte de l'atelier :

- L'aspect féministe dans les revendications a souvent causé un problème au niveau des associations locales, et les revendications féministes ou l'analyse féministe de nos

revendications ont souvent (pour ne pas dire toujours) été reléguées au Comité femmes. Or, la personne s'étant occupée du dossier des parents étudiants n'était non seulement pas mère, mais ne connaissait pas le domaine universitaire. Pourtant, elle n'a eu aucune aide et sa recherche n'a jamais été prise en compte lors de la campagne, autant au niveau national que local, et ce, malgré sa diffusion sur les listes courriels, sur le site de l'ASSÉ et même à plusieurs reprises dans les instances

- On voulait se pencher sur pourquoi on veut des comités femmes, puisque des fois, ils sont remis en question sous différents aspects : pourquoi non-mixte, pourquoi TOUJOURS un point femmes dans les Congrès et les instances, pourquoi....
- C'est un peu déplorable qu'au niveau des exécutifs, que ce soit au local ou au national, le féminisme soit souvent relégué à la seule femme de l'exécutif ou celle qui gravite autour. Pourquoi les hommes veulent-ils la mixité sur nos comités s'ils relèguent toujours les tâches aux femmes?
- Une très grande pertinence dans les plans d'action de l'ASSÉ a de souvent avoir intégré le féminisme au sein des plans d'action, que ce soit avec une revendication féministe ou tout simplement une analyse féministe des revendications et/ou de la campagne (encore là, ceci est fait par des femmes).
- Souvent, notamment avec la revendication des parents étudiants (campagne pour la gratuité scolaire de l'automne 2006 et à l'hiver 2008) et les pensions alimentaires, les revendications féministes de l'ASSÉ ont des visées plus égalitaires que juste féministes. Les deux revendications précédentes concernent aussi les hommes, malgré qu'ils peuvent être minoritaires et que ces revendications soient historiquement féministes.

Interventions au sein du caucus non-mixte femme # 1 :

Comité femmes vs Comité féministe vs Comité égalité vs aucun comité?

Qu'est-ce qu'on pense du concept de *Comité égalité*?

Aucun comité :

- Globalement, toutes étaient d'accord sur le fait que la perte totale d'un comité serait très néfaste. « Une lutte qui ne se lutte plus est une lutte qui recule. »

Un *Comité égalité* :

- Pourrait être une façon d'inclure les hommes dans les luttes féministes.
- Risque qu'une cause soit laissée de côté.
- Il faut faire attention pour ne pas « déradicaliser » la lutte des femmes qui est déjà molle.
- La place aux hommes doit y être, mais on comprend la nécessité des caucus non-

mixtes, surtout dans la perspective où l'on veut intégrer les hommes dans la lutte. On comprend aussi la nécessité des droits de parole à alternance homme/femme.

- Serait-il possible de créer un comité concept « Matrice » ou « un monde dans un monde » ou « Ensemble avec nos différences » ? Dans le cadre de ce questionnement, on se pose la question de la pertinence d'intégrer d'autres volets de luttes : contre l'homophobie et l'hétérosexisme (attribution de rôles/modèles typiquement féminins/masculins).

Le « hic » est que pour qu'un tel comité fonctionne avec plusieurs luttes rassembleuses, il faut avoir les effectifs humains, logistiques, etc.

- Est-ce la même lutte? Lorsque tu es homosexuel-le, la lutte n'est-elle pas plus culturelle? Lorsque tu es LGB (Lesbienne, gay, bi), ce n'est pas nécessairement écrit dans ton front, alors qu'on peut « difficilement » renier son statut de femme ou d'homme (sauf pour les cas des transsexuel-le-s et transgenres)...
- Transsexuel-le-s et transgenres : devrions-nous avoir des instances/camps de formation sur l'homosexualité?
- Lors d'un caucus non-mixte, si quelqu'un ou quelqu'une ne sait pas comment définir son sexe, que fait-on?

Un Comité féministe :

- De quoi aurait l'air la structure? Il est nécessaire de se protéger contre l'entrisme du mouvement/groupe par des masculinistes. Peut-être qu'à l'intérieur d'un comité féministe où il y aurait une parité homme-femme ce problème serait réglé?

Si tu n'entres pas dans le moule social assimilant imposé par les médias, la culture traditionnelle, l'éducation parentale, tu es marginalisé-e. Au fond, on ne veut pas être en marge, on veut faire partie du groupe et de la société tout en étant nous-mêmes. On veut être ensemble avec nos différences (sexuelles, d'orientation, etc.)

On veut aussi vaincre le stéréotype qui semble dire qu'être une féministe, c'est d'être une lesbienne frustrée, radicale, hystérique. En tant que féministes, on se fait souvent juger comme étant extrêmes, alors qu'en réalité, la lutte n'est pas finie. On se pose les questions suivantes : Comment faire une meilleure approche du féminisme? Quoi remettre en question? Comment intégrer plus de gens dans la lutte?

En résumé, sans éliminer le Comité femmes, peut-être qu'on pourrait simplement redéfinir la lutte pour en faire un concept plus rassembleur qui interpelle plus de gens.

Les notes sur ce caucus ont été prises par Roxanne Anouk Malchelosse (AGECVM) et Marie-Blanche Marchand (AGES)

Interventions au sein du caucus non-mixte femme # 2 :

- Comité femmes, c'est une belle initiative, mais ça revient souvent à être un gros sacrifice au niveau de l'association locale. Or, le principe d'un comité égalité (i.e. un comité d'hommes et de femmes), ne marche pas, puisque ça voudrait sous-entendre que l'égalité est atteinte entre les sexes, ce n'est pas cohérent. (possibilité d'un poste femme sur les exécutifs).
- Au sein du comité femmes de Sherbrooke, les hommes ont le droit d'assister, mais ils ne comptent pas dans le quorum et n'ont pas le droit de vote. La mixité peut être difficile au début, mais il y a une très grande pertinence.
- Être la seule femme sur un exécutif, c'est pas la même chose et c'est à la rigueur, plus difficile de dire ce qu'on pense réellement. On préfère bien choisir nos mots et parfois omettre certaines idées.
- Pour l'existence d'un comité, l'égalité n'est pas encore atteinte. Sur papier, plusieurs faits démontrent que celle-ci existe, mais pas en réalité et encore moins dans nos mentalités et coutumes. Cela reviendrait donc à être incohérent d'avoir un comité égalité et mixte dans la situation présente.
- Lorsqu'il n'y a pas de comité femmes au local, les questions féministes reviennent à être vu que par l'exécutif, ce qui fait qu'on les aborde juste d'un point de vue d'un étudiant et d'une étudiante, et non en tant que femmes et citoyennes.
- Le plus important, c'est la sensibilisation des femmes par les femmes. Il faut faire réaliser aux femmes que les luttes féministes sont encore pertinentes et que nous sommes tenues de les mettre de l'avant. Il faut RÉVEILLER les filles à la cause féministe, puisqu'elles se retrouvent endormies par la société dominante, que ce soit par les médias ou le discours véhiculé. Les valeurs et principes féministes devraient (idéalement) être enseigné-e-s au secondaire. Enfin, il nous faut des milieux pour parler entre nous, au même titre que les minorités doivent avoir des moments pour se retrouver entre eux et elles, afin de mieux élaborer sur les problèmes et les luttes à mener.
- Le comité femmes a sa place, parce que malgré l'acquisition de gains, il faut s'assurer de maintenir ceux-ci, puisque plus ils sont récents, plus nous avons de chance de nous les voir retirer. De plus, certains hommes peuvent avoir des idées pertinentes et leur présence pourrait l'être aussi. La question soulevée est : si on prône l'égalité, pourquoi exclut-on systématiquement les hommes?
- On ne veut pas faire de discrimination positive en les excluant, mais les femmes sont souvent plus à l'aise de discuter, lorsqu'elles sont entre femmes. Ceci n'est pas une réponse absolue, mais assez généralisée pour maintenir la pertinence d'une non-mixité.
- Si nous voulions un comité égalité, il en faudrait un où les hommes et les femmes sont conscients et conscientes d'une égalité. Malheureusement, celle-ci n'existe pas.

- Souvent, le Comité femmes revient à être un gros ramassis des luttes marginales, ce qui peut lui nuire. Il faudrait aller chercher plus de femmes avec des trucs concrets, comme le diva cup par exemple. La mixité permet aux hommes de s'impliquer.
- En fait, je suis formellement contre un comité femmes mixte. Nous n'avons qu'à regarder les tours de parole lors du camp de formation féministe, alors que les femmes étaient au moins 3 fois plus nombreuses que les hommes, ceux-ci ont pris la parole souvent plus de la moitié du nombre de fois des femmes. De plus, notre société nous pousse souvent à considérer la parole d'un homme supérieur, ou du moins plus valable que celle d'une femme. Ceci étant dit, depuis quelques années, la collaboration masculine est acceptée, mais ils ne peuvent pas voter ni prendre de décisions, puisque la lutte des femmes doit d'abord et avant tout être menée par celles-ci. Les hommes n'ont pas besoin d'être élus pour s'impliquer. L'exemple de la réussite du camp de formation de cette année en est une bonne démonstration : personne d'élue au comité femmes, mais un très beau camp qui a suscité une plus grande participation que le camp régulier de l'ASSÉ, et ce, malgré un moins grand nombre d'inscriptions. De plus, il est impératif de maintenir le féminisme au sein de l'ASSÉ, pour la raison principale que la majorité des féministes que nous connaissons et que nous accueillons dans nos instances en tant que conférencières, proviennent du milieu étudiant. Les luttes féministes semblent désuètes aux yeux de tellement de monde, qu'elles en sont marginalisées et le féminisme est peu abordé. Il faut donc s'assurer d'un milieu qui assurerait la pérennité de cette lutte, afin qu'elle se poursuive et que nous ne perdions pas les gains que nous avons si chèrement acquis. De plus, je refuserai toujours la mixité au sein du Comité femmes, tant et aussi longtemps que les femmes se feront reprendre en concret par des « je pense que ce qu'elle voulait dire », « je ne veux pas répéter, mais ... », et les autres belles phrases que vous connaissez tant. D'ailleurs, elles ont été utilisées par des hommes lors de notre camp, ce qui démontre que les hommes ont encore un long chemin à faire avant d'atteindre la véritable égalité dans leur mentalité et dans leurs habitudes, que ce soit au quotidien ou dans les instances, ou tout simplement, n'importe où. Même dans un mouvement progressiste comme l'ASSÉ, ce sont encore et toujours des femmes qui s'occupent de faire la nourriture dans les instances (à l'exception de ce camp féministe, et encore là, quelques femmes ont aidé), de taper les procès-verbaux. Qui s'occupe de nettoyer le bureau de l'ASSÉ au quotidien? La permanente, malgré que cela ne fasse pas partie de ses tâches. Qui se fait constamment reléguer les points femmes, les articles femmes, l'organisation du camp féministe, etc. ... le Comité femmes de l'ASSÉ... Dans une telle conjoncture, je ne crois pas que les hommes soient prêts à intégrer notre lutte également, et je vous avoue ne pas comprendre l'importance cruciale d'avoir un poste pour faire des mandats. J'ai organisé trois camps féministes sans jamais être en poste, et malgré tout, ce fut une réussite. De plus, le comité organisationnel relevait quand même du Conseil de Coordination et du Congrès, puisque tous les mandats qui y ont été votés ont été réalisés. Alors de grâce, arrêtez de nous dire que vous devez absolument vous présenter SUR le Comité femmes qui DOIT demeurer non mixte pour pouvoir vous impliquer.

En tant qu'ancienne membre du Comité femmes de l'ASSÉ et féministe de service de l'ASSÉ, j'avoue avoir monopolisé ce dernier paragraphe ayant prises les notes de ce caucus (Justine Rouse- Lamarre). Or, je tiens à mentionner que nous avons choisi de vous montrer les différents points de vue qui sont ressortis pendant notre caucus, puisque ce n'est pas toutes les femmes qui pensent pareil et que la diversité est une chose à prioriser, puisque c'est avec les idées variées que nous pouvons avancer!

Interventions au sein du caucus non-mixte homme :

- Un comité femme au national ne pourra jamais remplacer les comités femmes locaux.
- L'égalité est-elle acquise? Questionnement si la place des hommes est encore plus importante que celle des femmes. Quelles possibilités pour les luttes féministes? Il faudrait regrouper différents comités pour faire un front commun plus large; les gens ont peur du mot « féminisme ».
- Les luttes féministes dans d'autres groupes plus larges signifieraient de reléguer celles-ci au deuxième rang, à prendre en charge après des objectifs plus importants.
- Exemple sur la mixité : la Chaire Simone de Beauvoir a progressivement accepté des hommes et le débat qui était autrefois sur les luttes féministes se dirige davantage sur la sexualité et l'homosexualité.
- Les hommes sont mal placés pour dire l'orientation que devraient prendre les luttes féministes.
- Égalitarisme : sous-tends une égalité quasi acquise dont il faudrait acquérir que quelques miettes encore, ce qui n'est pas représentatif de la réalité.
- Il n'est pas nécessaire d'amener le féminisme de façon directe comme une image. Ça pourrait être positif de l'amener de façon plus indirecte.
- Sexisme et racisme omniprésents dans notre entourage. Il y a une nécessité de lutter contre le pouvoir, puisque la majorité de la population est inconsciente.
- On a présentement un système autonome patriarcal avec les hommes qui sont du côté du pouvoir et des privilèges. Par exemple, ils ne subissent pas de viol conjugal.
- Comparaison entre la lutte des Noirs et la lutte des femmes. Dans des instances pour la lutte des Noirs, il y a des blancs, ce qui est positif, alors, en tant qu'homme, ils peuvent assister dans les trucs féministes (avec une majorité de femmes) pour donner un coup de main et rajouter du monde à la lutte.

Les notes sur ce caucus ont été prises par Didier Louboutin, membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Plan d'action

Réflexion sur la campagne

Montréal, le 20 octobre 2009

Aux associations étudiantes, membres de l'ASSÉ

Objet : recommandation finale quant à l'orientation de la campagne

Camarades,

Suite à la consultation qui s'est tenue quant à la réorientation de la présente campagne, depuis notre dernière communication, nous vous soumettons notre recommandation finale sur le sujet. Nous réitérons par la présente l'importance de nous opposer aux hausses de tarifs annoncées, mesure qui apparaît comme une pièce au coeur du programme néolibéral du gouvernement Charest.

Une réforme longtemps murie

Il faut tout d'abord rappeler que cela fait un bon moment que le gouvernement Charest a dans sa mire la hausse des tarifs dans les services publics. Dès avril 2008, le groupe de travail sur la tarification des services publics, présidé par l'économiste Claude Montmarquette, déposait son rapport qui recommandait de mettre un terme à la « culture de la gratuité » par l'instauration de tarifs dans les services publics de manière à en assurer le financement. Quelques mois auparavant, on avait assisté à des propos similaires lors du dépôt du Rapport Castonguay qui recommandait l'instauration de tarifs dans le système de santé. On retrouvait dans ces groupes de travail les mêmes membres bien pensants de l'élite politique québécoise qui signaient, il y a de cela quelques années, le Manifeste pour un Québec lucide (2005) qui en appelait à une « réforme majeure de la taxation » : moins d'impôt pour davantage de taxes.

Charest boucle la boucle

En fait, la hausse des tarifs apparaît comme le fin mot de la réingénierie du gouvernement libéral. Son programme aura consisté à démanteler les outils de redistribution de la richesse. Rappelons que l'essentiel des réformes menées par Charest a consisté à alléger le « fardeau fiscal ». Des premières baisses d'impôt, qualifiées de « timides » à l'époque de son premier mandat, allant jusqu'aux baisses de quelque 900 millions de dollars qui couronnèrent son second mandat, en passant par l'abolition de la taxe sur le capital, ce sont avant tout les plus fortuné-e-s qui en ont profité. Alors

que la crise actuelle engendrera un déficit supplémentaire d'environ 12 milliards de dollars d'ici 2012, le gouvernement prévoit le résorber en puisant dans les tarifs (nouveaux ou « ajustés »). Le bilan du gouvernement Charest aura avant tout été positif pour les riches, pour ceux que l'impôt devrait faire payer davantage. En un mot, nous assistons à la mise à mort de l'État-providence.

Front commun contre la hausse des tarifs

Face à cette annonce d'une attaque imminente, la coalition avec laquelle nous travaillons dans le cadre du « Plan de lutte à la pauvreté » a manifesté un vif intérêt à mobiliser en vue de la contestation de ces mesures rétrogrades. Certaines organisations en ont même appelé à la formation d'une coalition plus vaste rassemblant mouvements sociaux et communautaires, associations étudiantes et syndicats. Nous croyons qu'il s'agit là d'une perche tendue qu'il ne faut pas rater. Depuis longtemps, les mouvements de tout acabit (le mouvement étudiant y compris) essuient des revers, se montrant incapables de parer les coups. Pourtant, les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont loin de se réduire en termes de logement, d'aide sociale, d'accessibilité en éducation, de chômage, etc.... Ils participent au contraire d'une logique globale qui remet en question l'ensemble de ces domaines de la solidarité sociale et s'abreuvent à une même source : le désir des riches de ne plus participer à cette solidarité sociale.

La division des mouvements sociaux est une condition de leur succès. A contrario, l'unité est une condition de notre succès. Fidèle à sa tradition non-corporatiste et solidaire de l'ensemble des luttes progressistes, l'ASSÉ doit continuer à mener des batailles, au-delà du simple champ de l'éducation, pour joindre notre voix à l'ensemble de celles des mouvements qui luttent pour un partage de la richesse. À l'instar des luttes contre la ZLÉA, la guerre en Irak ou la privatisation l'an passé, une lutte solidaire contre la tarification des services publics s'impose! Car l'enjeu de la hausse des tarifs est universel; il dépasse nos appartenances premières. Ce qui se joue en ce moment, c'est la capacité de l'État de ponctionner de l'argent dans les poches des riches. Ceci étant dit, il va de soit qu'une campagne dans le sens d'une contestation de la hausse des tarifs mettrait tout de même l'accent sur les conséquences dans le domaine de l'éducation. La motion du Congrès du parti libéral en faveur de l'instauration de frais de scolarité dans les cégeps, l'éventualité d'une poursuite du dégel à l'université après 2012 à l'université, de même que la possibilité d'une limitation des dépenses gouvernementales par des coupures en éducation sont autant d'aspects qui devront être traités dans la future campagne. Nous devons travailler à mettre en perspective la réalité propre au monde de l'éducation tout en inscrivant notre démarche dans une contestation plus large des mesures antisociales du gouvernement Charest.

Quelle priorité pour la campagne?

Si certains et certaines voudraient que nous continuions à mobiliser pour une réforme de l'Aide financière aux études (AFÉ), certains motifs nous poussent à nous objecter à poursuivre la campagne actuelle sous une nouvelle bannière qui mettrait de l'avant, et sur un pied d'égalité, « Contre les hausses de tarifs, pour une fiscalité progressive de même que pour une réforme de

l'AFÉ » :

- 1) Il est impossible d'assurer un travail de qualité sur autant de fronts à la fois (la campagne actuelle illustre ce principe). Si nous voulons nous assurer de réussir une mobilisation d'envergure, il nous faudra miser sur un enjeu en particulier, celui qui est le plus d'importance et sur lequel nous croyons avoir une chance de l'emporter.
- 2) Avant de mener des offensives sociales sur des enjeux tels que l'AFÉ, nous devons d'abord nous assurer de bloquer les attaques dont nous faisons les frais. Ainsi, nous croyons que mener une campagne visant à promouvoir une réforme progressiste de l'AFÉ en plein contexte d'offensive libérale (hausse des tarifs) traduirait une mésévaluation profonde du rapport de force actuel dans la société. Les mouvements sociaux peinent à combattre les offensives, qui croirait que nous serions aujourd'hui en situation d'attaquer? Nous considérons donc qu'il nous faut maintenir les acquis sociaux avant de penser en décrocher de nouveaux.
- 3) Par ailleurs, nous craignons que le gouvernement tente de nous placer devant un choix déchirant où les hausses de tarifs seraient compensées par une augmentation conséquente de l'aide financière aux études. Nous devrions, par conséquent, être très clair-e-s quant à l'effet que nous menons une campagne contre la hausse des tarifs et que, même si nous décrochions la réforme de l'AFÉ, nous n'accepterions pas qu'elle se fasse au détriment des services publics en général.
- 4) Tel que mentionné ci-haut, nous croyons que le rapport de force n'est pas du tout en notre faveur et qu'il nous faut bâtir des alliances plus larges pour espérer maintenir les acquis du moins.
- 5) Enfin, la mutation de la taxation (de l'impôt progressif aux taxes régressives) est au cœur de tout le dispositif néolibéral. Si nous n'arrivons pas à maintenir les outils qui assurent une redistribution de la richesse, comment pourrions-nous espérer une amélioration des programmes sociaux? Il nous faut avant tout nous assurer que le gouvernement libéral ne démantèle pas les moyens de nos ambitions et c'est ce qu'il est en train de faire à travers la hausse des tarifs qui suit de près la diminution de la fiscalité.

Toutefois, conscients et consciente qu'une majorité des associations membres tient à ce que nous poursuivions le travail entamé sur la question de l'AFÉ, nous convenons qu'un volet *Réforme progressiste de l'AFÉ* pourrait être maintenu à l'intérieur de notre plate-forme de revendications. Nous pourrions, sur ce volet, concentrer nos efforts autour de la fin du programme des bourses du millénaire. En effet, une nouvelle entente est en train d'être négociée et pourrait être l'occasion soit d'une régression des prêts et bourses par une augmentation du plafond d'endettement, soit, au contraire, d'une bonification des prêts et bourses. Avec ce transfert fédéral, nous pouvons perdre ou gagner, tout dépend des sommes qui seront investies et de l'endroit où elles le seront. C'est pourquoi nous estimons que nous devrions nous tenir alertes sur ce dossier de manière à faire avancer une de nos revendications et il sera à nous de déterminer quelles revendications nous désirons prioriser.

Cependant, il est clair pour nous que ce volet doit demeurer en second plan pour les raisons susmentionnées. Nous devons concentrer nos efforts dans ce qui nous apparaît comme la priorité à l'heure actuelle : contester les hausses de tarifs et remettre à l'avant-plan l'exigence d'une fiscalité progressive.

C'est suite à ces dernières réflexions concernant l'orientation de la campagne que nous vous soumettons cette plate-forme de revendications dont l'ordre de la numérotation témoigne de l'ordre d'importance selon lequel nous concentrerons nos énergies :

- 1- Contre toute hausse de tarif, notamment dans les cégeps.
- 2- Pour un financement adéquat des services publics par une fiscalité progressive, dans une perspective de justice sociale.
- 3- Pour une réforme progressiste de l'Aide financière aux études :
 - a) L'indexation automatique des frais de subsistances et les hausser au seuil de pauvreté;
 - b) La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;
 - c) L'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFE), comme, par exemple, la pension alimentaire;
 - d) La diminution de l'endettement étudiant par la conversion de prêts en bourses;
 - e) Pour une gestion intégrale des prêts et bourses par le gouvernement du Québec.

Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Demande d'appui de la Fédération autonome de l'enseignement

Objet : *Semaine pour l'école publique*

L'école publique est aujourd'hui accusée de beaucoup de maux et affublée d'autant de mots visant à la dénigrer. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui regroupe quelque 27 000 enseignantes et enseignants œuvrant auprès des jeunes et des adultes, estime que l'école publique est un bien public, où se fait la lutte à l'exclusion et qui contribue au progrès social. Tout comme vous, la FAE croit que l'école publique appartient à l'ensemble des citoyennes et citoyens et qu'à ce titre, sa défense doit être une préoccupation partagée par toutes et tous. Finalement, la FAE considère également que l'école publique réussit, et peut faire encore mieux si elle est soutenue, valorisée et défendue par les citoyennes et citoyens.

La Fédération autonome de l'enseignement a décidé d'organiser la *Semaine pour l'école publique* (SPEP). Cet événement, qui se déroulera du lundi 5 octobre au vendredi

9 octobre 2009, vise à porter un regard positif sur les réussites et la qualité de l'enseignement à l'école publique ainsi qu'à réaffirmer notre adhésion à un système d'éducation public, accessible, universel et gratuit

Sur le thème *Mon école... je l'aime publique!* cette première édition de la *Semaine pour l'école publique* permettra de valoriser l'école publique mais aussi de démontrer son importance et son rôle inestimable pour notre société. Nous croyons profondément que la tenue de la *Semaine pour l'école publique* contribuera à :

- renforcer le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens et plus particulièrement des parents envers l'école publique;
- soutenir et encourager l'émergence chez les élèves d'un sentiment d'appartenance à l'école publique;
- mettre en valeur le rôle crucial joué par le personnel des écoles et des centres;

Par la présente, je sollicite votre participation à titre de partenaire de la *Semaine pour l'école publique*. Nous sommes convaincus que votre organisation saura contribuer de manière significative à la tenue de cet événement.

Manifeste « L'école publique un bien commun à promouvoir »

Il y a un demi-siècle, les bâtisseurs du Québec moderne ont voulu nous léguer une démocratie vivante et dynamique, ouverte à la participation citoyenne, grâce à une éducation accessible, gratuite et universelle qui ne pouvait reposer que sur une école publique forte. Fille de la Révolution tranquille,

l'école porte donc depuis cinquante ans, les espoirs de ce projet de société. Grâce à l'école publique, la société québécoise s'est développée. Elle est devenue plus alphabétisée, plus instruite, plus conscientisée. Grâce à l'école publique, la société québécoise peut être fière de la richesse de sa culture et de ses talents.

Depuis un demi-siècle, l'école publique québécoise a fait ses preuves :

- Elle inspire les rêves de la société, en incarne les idéaux de justice et d'égalité, en porte les aspirations et en transmet l'héritage.
- Elle accueille et appartient à toute la population. En ce sens, elle est gardienne et promotrice des valeurs et des aspirations de la société.
- Elle émane d'une responsabilité collective à laquelle chacun peut prendre une part active.
- Elle est une porte ouverte sur le patrimoine culturel du Québec et du monde.

- Elle constitue un passage privilégié vers la citoyenneté et la vie en société.
- Elle continue de nous convaincre qu'une société démocratique et développée ne saurait se passer d'un système d'éducation qui a les moyens de ses ambitions et qui est pleinement accessible à toutes et tous.

C'est pourquoi, nous, qui avons collectivement et historiquement la responsabilité de bâtir une société meilleure, en appelons à :

- la reconnaissance et au soutien inconditionnel de la juste valeur de l'école publique;
- une éducation assumée politiquement et financièrement par l'État à titre de priorité nationale;
- l'amélioration des conditions de celles et ceux qui vivent, font et apprennent à l'école publique;
- l'amélioration de l'accessibilité et des services offerts à toutes celles et tous ceux qui désirent s'instruire;
- la fin, dans le système d'éducation, de la concurrence déloyale et inappropriée soutenue par le financement public des écoles privées.
- Nous faisons appel à toutes celles et tous ceux qui, comme nous, ont à cœur un système d'éducation public de qualité, universel, gratuit, accessible, égalitaire, riche en services et en encadrement.
- Nous les invitons à manifester leur adhésion à cette déclaration et à revendiquer de la part de l'État qu'il assume sa pleine responsabilité au regard de l'école publique.

En conséquence, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il mette un terme au financement public des écoles privées et demandons aux partis politiques du Québec de témoigner de leur soutien à l'école publique en s'engageant dans cette voie.

La réforme 10 ans après

Contexte

Rarement aurons nous entendu parler aussi souvent de l'école québécoise, parfois pour le meilleur, mais la plupart du temps, pour le pire. La réforme scolaire en est grandement responsable. Périodiquement, les commentatrices et commentateurs de tout acabit s'en donnent à cœur joie et livrent leur point de vue, plus ou moins éclairé, sur cette question. Certains fustigent sans retenue la réforme qu'ils associent à un immense fourre-tout pédagogique alors que d'autres la défendent bec et ongles en invoquant son caractère hautement novateur. Un fait est incontestable : les dérives et les dérapages sont à ce point nombreux qu'une idée, aussi insidieuse que fausse, semble avoir fait son nid dans l'opinion publique : l'école québécoise n'est plus bonne! Et pourtant, les efforts quotidiens déployés par celles et ceux qui « font l'école » sont réels, nombreux, gigantesques. Plusieurs enseignantes et enseignants ont voulu croire aux promesses faites par cette réforme. Mais au fur et à mesure que s'est installée chacune de ses composantes, l'engouement a fait place à la

déception puis à la désillusion. Malgré les difficultés, les contraintes et les absurdités imposées par les tenants de la réforme et avec une détermination chevillée au corps, les enseignantes et enseignants accompagnent les filles et les garçons, les femmes et les hommes tout au long d'un parcours scolaire parfois difficile, mais combien nécessaire.

Comment le système d'éducation du Québec en est-il arrivé là? Suite aux États généraux de 1995-1996, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a opéré un changement draconien dans les programmes de formation. Les objectifs de ce changement d'orientation étaient de s'adapter aux réalités du XX^e siècle, de dépasser les limites engendrées par le programme antérieur, notamment en ce qui concerne les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ainsi que de se tourner vers la réussite pour tous.

Rappelons comment la tenue des États généraux sur l'éducation (1995-1996) avait été marquée par l'enthousiasme et l'espoir de l'ensemble des intervenants du milieu de l'éducation au Québec. Ainsi, les conclusions des États généraux sur l'éducation reflétaient l'atteinte d'un réel et vaste consensus au sein de la société québécoise, portant notamment sur l'enrichissement des curriculums et mettant l'accent sur un enseignement de base de qualité. Or, dans ce vaste consensus, il n'était fait mention nulle part d'approches pédagogiques particulières.

Jamais les fondements pédagogiques de cette réforme n'ont fait l'objet d'une réflexion, notamment parce que la mise en place des composantes réformistes s'est opérée à la pièce, rendant plus difficile une vision d'ensemble. En effet, depuis septembre 2000, et ce jusqu'à septembre 2009, le *Programme de formation de l'école québécoise* s'implante d'année en année à tous les niveaux d'enseignement, déterminant dès lors l'ensemble des compétences à développer à la formation générale des jeunes. Cependant, il faut savoir que la réforme ne fait pas seulement référence au programme de formation, mais aussi à l'ensemble des structures qui ont été mises en place pour soutenir cette réforme. Pensons à la *Politique d'adaptation scolaire* (2000), à la *Politique d'évaluation des apprentissages* (2003), aux changements apportés au *Régime pédagogique*, etc.

LA RÉFORME C'EST...

Un programme axé sur des compétences

Le programme de formation mis en place développe un nouveau rapport aux apprentissages. Autrefois axé sur les connaissances, il est dorénavant basé sur des **compétences disciplinaires** (savoir-faire) et des **compétences transversales** (attitude ou comportement). Après presque dix ans d'essai, il faut se rendre à l'évidence que l'approche par compétences comporte plusieurs problèmes de taille :

- l'accent est mis sur la qualification et la socialisation au détriment de l'instruction. Autrement dit, les élèves savent comment apprendre mais encore faut-il qu'ils apprennent quelque chose;
- une perte de priorité accordée à l'acquisition des connaissances dans les programmes;
- un affaiblissement notoire des résultats des élèves dans les tests internationaux;

- un casse-tête pour le personnel enseignant au niveau de l'évaluation : certaines des compétences à évaluer ne sont pas claires et difficilement évaluables. Par exemple, en géographie, une des compétences disciplinaires à évaluer est « construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire ». Ce manque de clarté appelle une subjectivité qui n'a pas sa place dans une démarche d'évaluation.

Un programme par cycle

Le contenu du programme et son évaluation sont étalés sur deux années à l'intérieur d'un même cycle. Dans ce cadre, l'élève, même s'il n'a pas les acquis nécessaires, est promu automatiquement d'une année à l'autre à l'intérieur d'un même cycle. Cela favorise l'accumulation de retards scolaires.

Un programme centré sur certains courants théoriques et approches pédagogiques

Basé sur des courants théoriques tels que le constructivisme, le cognitivisme et le socioconstructivisme, le programme de formation est conçu pour que l'élève soit au centre de ses apprentissages. Selon ces théories, l'élève construit et développe lui-même ses compétences à partir de ses propres référents lors de ses interactions avec ses pairs et à l'intérieur d'un processus en continu mouvement. Dans ce cadre, l'enseignante ou l'enseignant est perçu comme un simple accompagnateur qui aidera l'élève à faire émerger les connaissances de son inconscient. Une approche pédagogique qui favorise l'apprentissage de compétences dans ce contexte est la pédagogie par projet.

De plus, bien qu'il ait toujours existé, le concept de différenciation pédagogique apparaît dans la *Politique d'évaluation des apprentissages* et dans le *Programme de formation de l'école québécoise*. La différenciation pédagogique est l'approche par laquelle les enseignantes et enseignants adaptent leurs méthodes d'enseignement, leur rythme, leur niveau de langage, leur matériel et leurs pratiques d'évaluation aux besoins particuliers de tous leurs élèves afin de tenir compte de leurs différences individuelles et ainsi favoriser la réussite de toutes et tous.

Dans les faits :

- Ces approches et courants théoriques sont imposés aux enseignantes et enseignants, ce qui contrevient à leur autonomie professionnelle, restreint les façons d'apprendre et le potentiel du personnel enseignant ainsi que celui des élèves;
- Ces approches ne conviennent pas à tous les élèves, notamment à ceux qui ont des difficultés d'apprentissage;
- Les classes sont surpeuplées et regroupent des élèves dont les acquis sont trop hétérogènes pour que le personnel enseignant puisse, malgré son expertise et sa bonne volonté, satisfaire aux besoins de tous ses élèves. La différenciation pédagogique comporte ses limites et devient, dans ce contexte, une approche inefficace. Inévitablement, les conditions d'apprentissage s'amenuisent pour tous les élèves;
 - Cibler la meilleure façon et le type d'évaluation dont l'élève a besoin pour développer ses apprentissages nécessite des connaissances sur les différentes difficultés d'adaptation et d'apprentissage ainsi qu'une recherche sur les solutions pour y remédier. Ce genre de

spécialité relève normalement du secteur de l'adaptation scolaire. En ce sens, nous estimons que le MELS fait fausse route lorsqu'il cherche à adapter les programmes de formation des enseignantes et enseignants du secteur régulier au contenu des programmes en adaptation scolaire. Ces programmes qui visent des élèves présentant des difficultés particulières s'adressent à des enseignantes et enseignants qui choisissent d'œuvrer auprès de ceux-ci;

- La différenciation pédagogique est actuellement utilisée comme une mesure de soutien à l'élève alors que dans les faits, elle ne l'est pas!

Un programme qui devait aider les élèves en difficulté

Visant entre autres à aider les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), la réforme a accéléré le mouvement d'intégration de ceux-ci en classe régulière afin de favoriser leur socialisation et leur cheminement scolaire.

Dans les faits :

- Il y a eu une intégration massive et désordonnée des élèves en difficulté dans les classes régulières;
- On assiste à la fermeture de nombreuses classes spécialisées;
- De nombreux élèves en difficulté n'ont pas pu bénéficier du redoublement au primaire (il a été interdit pendant plusieurs années et par la suite appliqué de façon limitée);
- Les ressources et les mesures de soutien disponibles sont insuffisantes, tant pour les élèves que pour le personnel enseignant et lorsqu'elles sont présentes, les étapes pour y accéder se sont complexifiées;
- De plus en plus d'élèves de la classe régulière ont un plan d'intervention (modifiant parfois les exigences du programme de formation);
- On remarque des retards scolaires aux tests internationaux;
- Le nombre maximal d'élèves autorisé (ratio) dans une classe ne tient pas compte des élèves à risque ayant des troubles de comportement et des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- Les enseignantes et enseignants subissent une surcharge de travail importante.

Un parcours de formation axé sur l'emploi

Ce parcours s'adresse à des jeunes d'au moins 15 ans ayant deux ans ou plus de retard dans leurs apprentissages. Il alterne la formation générale et une formation pratique en milieu de travail. Le parcours de formation axé sur l'emploi propose deux axes, soit la formation préparatoire au travail (FPT) et une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS). Par exemple, la FMS conduit un élève à devenir aide-boucher, aide-fleuriste, etc.

Dans les faits :

- Cette formation a sa raison d'être pour certains élèves, notamment ceux ayant une

déficience intellectuelle;

- Vu le nombre croissant d'élèves en difficulté, de plus en plus de jeunes sont dirigés automatiquement vers ce parcours. Par exemple, à la commission scolaire de Montréal, il y a plus de 40 classes de ce type.

Un programme de formation à l'éducation des adultes (EDA) qui ne correspond pas aux réalités de ce secteur

Bien que l'implantation obligatoire de la réforme à l'éducation des adultes ait été reportée, plusieurs milieux l'appliquent déjà ou la mettent à l'essai. En plus d'intégrer les compétences, cette réforme se base sur des approches pédagogiques (pédagogie par projet) en contradiction avec les réalités des adultes en formation, notamment au niveau des entrées et sorties variables, des élèves à temps partiel, des classes multi niveaux, etc. Les enseignantes et enseignants sont formels : l'approche individualisée doit absolument être privilégiée dans ce contexte.

Une formation des maîtres dénaturée

Depuis la mise en place de la réforme, toute la formation des maîtres a été modifiée, mettant l'accent sur les processus et les compétences. En ce sens, le *Programme de formation des maîtres* (2002) priorise les approches pédagogiques intrinsèques à la réforme, et ce, au détriment des contenus disciplinaires. Ce programme de formation qui vise à former des « professionnels de la pédagogie » établit également douze compétences professionnelles devant être acquises par les futures enseignantes et les futurs enseignants. Ces compétences sont utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces derniers.

La nature même de la profession enseignante exige de celles et ceux qui la pratiquent, une capacité à imaginer et à mettre en application des pratiques pédagogiques variées. Toutefois, cette habileté ne doit pas atrophier la maîtrise des connaissances. Le sentiment de compétence est intimement lié à la capacité d'une enseignante ou d'un enseignant à faire appel aux contenus notionnels. Il ne s'agit pas d'enseigner uniquement en utilisant une multitude d'approches pédagogiques, encore faut-il enseigner quelque chose.

Une formation continue imposée

Les administrations scolaires présentent la formation continue du personnel enseignant comme « la » solution aux problèmes vécus par les enseignantes et enseignants dans le cadre de la mise en place de la réforme. Dans ce cadre, les formations sont souvent imposées et ne tiennent pas compte des besoins réels des enseignantes et enseignants.

Plan d'action de l'ASSÉ calendrier 2009-2010

Automne 2009 :

En noir : calendrier scolaire, prochaines activités des associations étudiantes et actions déjà votées lors du Congrès annuel en avril 2009 (certaines de celles-ci n'existeraient plus si le plan d'action proposé par le Conseil exécutif était adopté)

Surligné : propositions du Conseil exécutif de l'ASSÉ soumis au Congrès d'automne 2009

Novembre :

16-30 novembre : Rencontres avec gouvernements provinciaux et fédéraux sur l'AFÉ

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
16 Rencontre sous comités de la « Coalition contre les tarifs »	17 Campagne affiliation Chicoutimi	18 Campagne affiliation Chicoutimi	19 Campagne affiliation Chicoutimi	20	21	22
23	24	25	26 Action lancement Ultimatum gvt	27	28	29
30						

Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2 Actions sur AFÉ	3 Rencontre fondation coalition « Contre les tarifs »	4	5	6
7	8	9	10 Examen AGES Conférence de presse coalition « Contre les tarifs »	11 Examen AGES Fin de session UL	12	13
14 Examens AGES + UL	15 Examen AGES + UL	16 Examen AGES UL + épreuve uniforme français	17 Examen AGES + UL Matane	18 Examen AGES + UL Matane	19	20
21 Examen AGES Matane Fin de session UQAM, soqe, UQO	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Hiver 2010

- Perturbations régionales des conseils d'administration des projets de loi sur la gouvernance
- Janvier-février: information massive sur dossier tarification et distribution de la pétition

Janvier: plan de valorisation interne

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5 Conférence de presse AFÉ	6	7 Rentrée UQAM	8	9	10
11 Rentrée UL +UQO	12	13	14	15	16	17
18 Rentrée Matane + Remise horaire AGES	19 Remise horaire AGES	20	21	22	23	24
25 Rentrée Jérôme Sogé, Joliette Lionel Groulx AECS	26	27	28	29	30	31

Février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6 Camp formation	7 Camp formation
8	9	10	11	12	13	14
15 Semaine actions sudst	16 Semaine actions sudst	17 Congé Matane + semaine actions sudst+ AG SECMV	18 Semaine actions sudst	19 Semaine actions sudst	20	21
22 Semaine actions Laurentides, Laval et Lanaudière	23 Semaine actions Laurentides, Laval et Lanaudière	24 Congé Matane PM+Semaine actions Laurentides, Laval et Lanaudière	25 Semaine actions Laurentides, Laval et Lanaudière	26 Semaine actions Laurentides, Laval et Lanaudière	27 Congrès d'hiver	28 Congrès d'hiver

Mars

- Mars : Mobilisation pour la manifestation nationale / sensibilisation dans la population en général
- Début mars: Mini action ultimatum au gouvernement et appel à la manif

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Congés UQAM + UL + UQO + Joliette + Lionel Groulx + AECS+ semaine action MTL	2 Congés UQAM + UL + UQO + Joliette + Lionel Groulx + AECS+ semaine action MTL	3 Congés UQAM + UL + UQO + Joliette + Lionel Groulx + AECS+ semaine action MTL	4 Congés UQAM + UL + UQO + Joliette + Lionel Groulx + AECS+ semaine action MTL	5 Congés UQAM + UL + UQO + Joliette + Lionel Groulx + AECS+ semaine action MTL	6	7
8 Congé Sogé+ Journée internationale femmes+ semaine actions autres établissements	9 Congé Sogé+ semaine actions autres établissements	10 Semaine actions autres établissements	11 Semaine actions autres établissements	12 Semaine actions autres établissements	13	14
15 Congé AGES+ Drummond +Journée internationale contre la brutalité policière	16 Congés AGES + Matane+ Drummond	17 Congés AGES + Matane+ Drummond	18 Congés AGES + Matane+ Drummond	19 Congés AGES + Matane+ Drummond + Sommet populaire contre le militarisme(date a été modifiée)	20 Sommet populaire contre le militarisme(date a été modifiée)	21 Sommet populaire contre le militarisme(date a été modifiée)
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1 Manifestation nationale AFÉ + dépôt de pétition <i>ou</i> Manifestation nationale contre la hausse des tarifs	2 Congés partout	3	4
5 Congés partout	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21 fin de session UQAM	22	23 fin de session UQO	24 Congrès annuel	25 Congrès annuel
26 Évaluation UL	27 Évaluation UL	28 Évaluation UL	29 Évaluation UL	30 Évaluation UL		

Mai

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1 Journée internationale des travailleurs (euses)	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12 Examen français QC	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 Évaluation AGES, Congé soje	25 Évaluation AGES	26 Évaluation AGES	27 Évaluation AGES, fin de session soje	28 Évaluation AGES	29	30
31 Évaluation AGES						

Informations sur les actions dans le cadre des consultations régionales montréalaises sur le plan de lutte à la pauvreté

DÉCLARATION COMMUNE

Consultations régionales sur le Plan de lutte à la pauvreté à Montréal

Monsieur Hamad, votre plan de lutte manque « d'essence » !

Monsieur Hamad, le plan de lutte à la pauvreté proposé par votre gouvernement est comme une vieille voiture sans essence!

Le type de consultation imposé est bidon : aucune information, aucune transparence, aucune place à la critique ou aux alternatives, peu d'invités, etc. Cette «non-consultation» ne permet pas une véritable expression de la population et laisse sous-entendre des conclusions déterminées d'avance.

Monsieur Hamad, le plan de lutte à la pauvreté proposé par votre gouvernement manque « d'essence »! La vision imposée dans les cahiers de consultation, tant au national qu'au régional, est celle de l'approche territoriale intégrée, qui évacue complètement le rôle central de l'État en matière de lutte à la pauvreté et renvoie aux communautés locales des responsabilités sans les ressources : c'est inacceptable !

À Montréal, la pauvreté n'a cessé d'augmenter depuis des années, touchant particulièrement les personnes immigrantes et les femmes. Ici, le travail ne sort plus de la pauvreté en laissant 43% des personnes au travail sous le seuil de faible revenu[1]. La pauvreté qui sévit à Montréal est une atteinte directe au droit à la dignité et au droit à un revenu décent. Et pourtant, nos États sont signataires d'ententes internationales qui les obligent à mettre en place des mesures pour garantir le respect des droits humains à tous et toutes. Qu'attendent-ils?

Nous dénonçons les milliards par année dont le gouvernement s'est privé par des baisses d'impôts, pour ensuite crier au manque de revenus et préparer le terrain pour des tarifications dans les services publics. Qu'attend le gouvernement pour revoir la fiscalité dans l'optique d'une répartition plus équitable de la richesse?

Nous dénonçons le fait que l'État dévie ses engagements dans la justice sociale vers les grands capitaux.

Nous dénonçons la nouvelle gouvernance qui ouvre la porte aux fondations privées, leur donnant la possibilité de déterminer les orientations dans les affaires sociales.

Nous attendons d'un prochain plan de lutte qu'il s'attaque prioritairement aux causes structurelles de la pauvreté, ce que seul l'État peut faire. Un réel plan de lutte respecte les droits économiques et fondamentaux et s'attaque aux racines du système capitaliste patriarcal basé sur les inégalités et les injustices sociales.

Parce que la dignité ce n'est pas une question de charité, c'est une question de DROITS!

Plateforme de revendications de la manifestation du 23 novembre 2009

DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS SUR LE DEUXIÈME PLAN DE LUTTE GOUVERNEMENTAL CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE,

La Coalition anti-pauvreté Montréal met de l'avant les REVENDICATIONS SUIVANTES :

- * Que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics, gratuits, universels et de qualité ;
- * Ne pas faire de la tarification un outil de financement des services publics. Ne pas augmenter les tarifs des services déjà facturés ;
- * Hausser le salaire minimum afin qu'il permette de sortir de la pauvreté ;
- * Instaurer des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté des personnes immigrantes et des minorités visibles de la région de Montréal ;
- * Rehausser les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels ;
- * Que la pension alimentaire pour enfant cesse d'être considérée comme un revenu à l'aide sociale, aux prêts et bourses, à l'aide juridique et dans les programmes d'aide au logement ;
- * Éliminer les catégories à l'aide sociale et reconnaître les besoins spécifiques des personnes handicapées ;
- * Éliminer toute obligation pour les personnes de participer à des programmes de réinsertion sociale ;
- * Construire, de façon récurrente, davantage de logements sociaux en s'assurant qu'ils soient universellement accessibles ;
- * Implanter un vrai système de contrôle des loyers ;
- * Adopter une politique nationale en itinérance incluant des mesures concrètes pour améliorer la situation à Montréal ;
- * Implanter une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiants, des étudiantes et des jeunes adultes ;
- * Demander un moratoire sur toutes les ententes entre le gouvernement du Québec et les fondations privées dont la Fondation Lucie et André Chagnon. Nous revendiquons qu'un large débat public ait lieu sur cette nouvelle gouvernance et sous la responsabilité du gouvernement du Québec.

Déclaration de principe : hausse des tarifs

Depuis 30 ans, les gouvernements qui se succèdent à Québec et à Ottawa appliquent les mêmes recettes néolibérales : poursuite du déficit zéro, coupures dans les services publics et les programmes sociaux, privatisations, sous-traitance et PPP (partenariats public-privé), appel à la philanthropie en substitution de l'intervention de l'État, hausses de tarifs, etc. Autant de façons de « Socialiser les déficits et de privatiser les profits », autant de façons de déconstruire le modèle de société fondé sur la solidarité sociale.

Parallèlement, pour allécher les contribuables, nos gouvernements prétendent multiplier les baisses d'impôts. Nous ne sommes pas dupes! Nous savons que ces baisses d'impôts qui s'accompagnent

de hausses de tarifs profitent aux plus riches et aux grandes compagnies. La classe moyenne, les femmes, les pauvres, les minorités visibles et les personnes âgées sont ceux qui paient le prix fort de ces soit disant baisses d'impôts!

Selon nous, la crise économique actuelle doit plutôt être une occasion de remettre en question ces politiques et proposer de nouvelles avenues pour un Québec plus écologique, plus juste, plus solidaire et pour une économie qui bénéficie en premier lieu aux Québécois et Québécoises et non à une poignée d'élites économiques.

Le Canada et le Québec ont ratifié le PIDESC (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) qui stipule entre autres, que « Les États parties au présent pacte reconnaissent le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre » (article 12.1) ainsi que « le droit de toute personne à l'éducation » (article 13.1) par l'instauration progressive de la gratuité scolaire du primaire à l'université (article 13.2).

En 2006, l'ONU a sévèrement blâmé les gouvernements canadiens et québécois parce qu'ils ont régressé dans l'application de ces droits pour l'ensemble des citoyens. Il est temps qu'ils redressent la situation!

Dans ce contexte, la **Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics** qui rassemble des organisations communautaires, syndicales, étudiantes et populaires a pour objectif de contrer les mesures régressives mises de l'avant par nos dirigeants et de proposer des projets et des politiques équitables pour renflouer les coffres de l'État et prendre le virage d'une économie au service de la population.

Ainsi, nous nous opposons :

- Aux hausses de tarifs des services publics tel que l'électricité, les services de santé et de services sociaux, l'éducation, les garderies, le transport collectif

Parce que nous voulons assurer des services publics universels et de qualité également accessibles à tous et toutes et garantir la réalisation des droits économiques et sociaux, nous proposons :

- Un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun.
- Que ces mesures soient financées par une réforme progressiste de la fiscalité.

Principales conclusions de la recherche de l'IRIS

- En 2007–2008, 137 451 étudiant·e·s ont obtenu 491 millions de dollars en prêts garantis par le gouvernement du Québec. Cela représente un prêt moyen de 3 566 \$ par étudiant·e.
- Les dépenses du programme de prêts de l'aide financière aux études (AFE) s'élèvent à 175 M\$ et incluent deux éléments principaux : le paiement des intérêts aux institutions financières et les frais liés aux réclamations de ces dernières.
- Le paiement des intérêts par le gouvernement représente 45 % des coûts du programme de prêts, soit 80,3 M\$ en 2007–2008 et 1,4 milliards de dollars depuis 1989–1990.
- La modification du programme de prêts fédéral qui a instauré l'octroi de prêts directs a eu pour seule conséquence de transférer les intérêts payés par les étudiant·e·s vers les coffres du gouvernement fédéral. Pour l'instant, cela n'a pas réduit sensiblement le coût du programme fédéral. De plus, cela n'a eu aucun effet sur le versement d'intérêts aux institutions financières privées pour les prêts contractés par le trésor public. Depuis 1989–1990, les montants d'intérêts versés à ces institutions par le gouvernement fédéral totalisent 3,8 G\$.
- À défaut d'adopter une politique d'accessibilité à l'éducation postsecondaire qui éliminerait l'endettement étudiant, le gouvernement du Québec gagnerait à tirer le capital nécessaire aux prêts étudiants non plus d'emprunts effectués auprès d'institutions financières privées, mais de l'octroi de ces prêts par la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ) à un taux d'intérêt ajusté à l'inflation.
- Selon ce modèle, le gouvernement économiserait en versements d'intérêts près de 48 M\$ pour la seule année 2007–2008. Pour l'étudiant·e moyen·ne, cela représente 891 \$ de frais d'intérêts en moins pour l'ensemble de son prêt. Par ailleurs, les fonds de la CDPQ utilisés pour financer l'AFE proviendraient des cotisations des Québécois·es à la Régie des rentes du Québec (RRQ). Pour les retraité·e·s, la valeur de leur épargne se maintiendrait et avoisinerait le rendement moyen de la CDPQ sur cinq ans. Ces fonds seraient ainsi mis à l'abri des aléas de l'économie financiarisée tout en participant au financement de l'éducation postsecondaire.
- De plus, rompre le lien de dépendance qui lie l'AFE et les étudiant·e·s aux institutions financières permettra au gouvernement québécois d'enclencher une réforme en profondeur du mode de financement de l'éducation postsecondaire. Dans cette optique, la gratuité scolaire, le refinancement public et le salariat étudiant représentent les meilleurs politiques publiques à mettre de l'avant a

Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

Demande d'information écrite par le Conseil exécutif

Montréal, le 3 avril 2009

Pour : Cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Objet : demande d'information sur les programmes de bourses pour les permanents et permanentes élu-e-s et autres programmes pour les associations étudiantes nationales

Madame,

Suite à une conversation avec des anciens membres de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) sur des programmes dont ils avaient bénéficié lorsqu'ils étaient élus au sein du Conseil exécutif de celle-ci, nous avons tenté d'obtenir plus de détails sur ces programmes auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'aide financière aux études. Toutefois, aucuns et aucunes des fonctionnaires à qui nous avons parlé à pu nous répondre clairement et nous avons obtenu plusieurs informations contradictoires. Donc voici nos questions :

1- Quels sont les programmes qui existent?

Nous avons entendu parler de deux programmes. Le premier étant que les membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ pourraient être reconnu-e-s étudiants ou étudiantes à temps plein avec seulement 6 crédits, ce qui ferait en sorte que les membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ pourraient avoir des prêts et bourses pour étudiants et étudiantes à temps plein même si ils et elles sont à temps partiel. Est-ce le bon nombre de crédits auxquels les membres du Conseil exécutif doivent être inscrits et inscrites? Est-ce la même chose pour les gens étudiant au cégep?

Le second programme dont nous avons entendu parler est une bourse d'environ 8500 \$ par tranche de 10 000 étudiants et étudiantes que nous représentons. Si ce programme de bourses existe, comment est-il octroyé? Est-ce un chèque fait au nom de l'association étudiante nationale ou est-ce des chèques faits directement à des membres du Conseil exécutif? Si ce sont des chèques faits

directement à des membres du Conseil exécutif, comment est-il déterminé à quel-le-s membres du Conseil exécutif sont faits les chèques? Si le chèque est donné directement à l'association étudiante nationale, peut-elle en disposer comme bon lui semble? Par exemple, diviser le montant en part égale à tous et toutes les membres du Conseil exécutif?

2- Comment bénéficier de ces programmes et l'ASSÉ aurait-elle droit à ces programmes si elle en faisait la demande?

Quels sont les critères pour bénéficier de ces programmes? Bénéficiaire de ces programmes entraîne-t-il des obligations pour les associations étudiantes nationales? Nous avons trouvé le formulaire suivant http://www.afe.gouv.qc.ca/CONTACT_UC/Formulaires/DSCA/FRML_1055_Prog_bourses_perm_elus_ass_etud_2008_2009.pdf sur Internet : Est-ce la seule démarche à faire pour avoir droit à ces programmes?

3- Historique et précisions sur ces programmes

Finalement, plusieurs de nos associations étudiantes membres aimeraient connaître l'historique de ces programmes. Depuis quelle année existent-ils? Ces programmes sont régis par quoi? : Sont-ils issus de l'AFE? Est-ce un programme directement octroyé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport? Est-ce une entente signée entre les fédérations étudiantes et le gouvernement? Est-ce possible d'avoir les documents régissant ces programmes?

Merci de l'attention que vous portez à nos questionnements. Vous pouvez répondre à nos questions en écrivant un courrier électronique à : executif@asse-solidarite.qc.ca ou en appelant au bureau de l'ASSÉ.

Alex Desrochers, secrétaire aux relations externes de l'ASSÉ

Réponse reçue du gouvernement

Québec, le 3 juillet 2009

Madame Véronique Martineau
Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Madame,

Vous avez récemment adressé un courriel à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, concernant le Programme de bourses pour les permanentes et les permanents élus d'associations étudiantes nationales. Elle m'a demandé d'y donner suite.

Dans votre correspondance, vous posez différentes questions concernant le programme actuel. Vous trouverez en annexe tous les éléments de réponses pertinents en vigueur pour cette année.

Sonia Léveillé
Chef de service

Annexe 1

Historique et raison d'être du Programme

Le Programme de bourses pour les permanents élus a été mis sur pied en 1983. Il permet à des étudiants de recevoir une bourse s'ils travaillent pour une association étudiante nationale reconnue.

Quelles sont les règles du Programme?

Les règles d'attribution figurent à l'annexe 2. En voici un aperçu:
l'étudiant doit être aux études à temps plein ou à temps partiel et doit travailler à temps plein ou à temps partiel pour l'association et avoir obtenu par voie de résolution du conseil d'administration de cette association, l'autorisation de demander une bourse dans le cadre de ce programme;
les associations nationales peuvent conclure des arrangements avec leurs associations locales afin de permettre à des étudiants élus d'obtenir une bourse à des individus;

le nombre de bourses est limité à une bourse pour 10 000 cotisants;
la valeur maximale de la bourse annuelle est de 8850 \$; chaque bourse trimestrielle est d'une valeur maximale de 2860 \$.

Le statut de permanent élu permet aussi à l'étudiant d'obtenir une prolongation de la période d'exemption du paiement des intérêts sur sa dette d'études, le cas échéant (Règlement sur l'aide financière aux études).

Quels sont les critères pour bénéficier du programme?

Actuellement, les trois associations suivantes sont reconnues: la Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Les associations étudiantes reconnues présentent les caractéristiques suivantes: elles sont incorporées en vertu de la *Loi sur les compagnies* (Partie III); elles sont constituées d'associations d'étudiants déjà accréditées en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiant*¹; elles représentent des associations générales d'universités ou de cégeps et rassemblent un nombre important d'associations couvrant plusieurs régions.

¹ Cette loi ne s'applique pas aux associations étudiantes nationales. Elle vise à reconnaître des associations d'étudiants ou des regroupements d'associations d'étudiants d'un même établissement d'enseignement. Cette accréditation leur permet d'être reconnues auprès de l'établissement d'enseignement et de percevoir des cotisations des étudiants qui en sont membres.

Annexe 2
RÈGLES D'ATTRIBUTION 2009-2010

**PROGRAMME DE BOURSES POUR LES PERMANENTES ET LES
PERMANENTS ÉLUS D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES NATIONALES**

Critères d'admissibilité

- Est admissible au Programme de bourses pour les permanentes et les permanents élus d'associations étudiantes nationales l'étudiante ou l'étudiant élu d'une association étudiante nationale reconnue par la ou le ministre de l'Éducation, pour travailler à temps plein ou à temps partiel, pour cette association. Elle ou il doit également avoir obtenu, par voie de résolution du conseil d'administration de cette association, l'autorisation de demander une bourse dans le cadre de ce programme. L'engagement de l'étudiante ou de l'étudiant à travailler pour l'association peut être annuel ou trimestriel.
- L'étudiante ou l'étudiant doit être aux études à temps plein ou à temps partiel pendant le trimestre d'automne et celui d'hiver et travailler pour l'association. En ce qui concerne le trimestre d'été, la personne qui travaille pour l'association et qui n'est pas aux études durant ce trimestre doit avoir été inscrite à temps plein ou à temps partiel au trimestre d'hiver précédent.
- Le nombre de bourses est limité. Il correspond à une bourse pour 10 000 cotisants. Les associations nationales reconnues peuvent conclure des arrangements avec leurs associations locales pour permettre à des étudiantes ou à des étudiants élus et travaillant à ce niveau de bénéficier du programme.
- *La valeur maximale de la bourse annuelle est de 8 580 \$; chaque bourse trimestrielle est d'une valeur de 2 860 \$.* Pour établir le montant de la bourse, on soustrait le montant déterminé à titre de contribution de l'étudiante ou de l'étudiant.
- *Le calcul de la contribution s'effectue en additionnant 50 p. 100 des revenus bruts d'emploi de l'étudiante ou de l'étudiant, 100 p. 100 de l'excédent de 5 000 \$ de bourses reçues ou à recevoir de sources autres que l'Aide financière aux études, et 100 p. 100 de ses autres revenus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.* Pour l'étudiante ou l'étudiant qui demande une bourse pour un trimestre seulement, la contribution est considérée au tiers.
- L'étudiante ou l'étudiant peut être admissible au programme pendant six trimestres à l'ordre d'enseignement collégial et six trimestres à l'ordre d'enseignement universitaire.

Pour des libérations syndicales à l'ASSÉ

J'ai longtemps considéré, et je considère encore qu'on reconnaît un-e militant-e par le dévouement qu'il ou elle manifeste envers la cause défendue. J'ai cependant trop longtemps confondu dévouement avec culture du martyr.

En effet, nous avons développé au fil des années une culture du martyr étudiant plutôt étrange. D'une manière presque métaphysique, c'est comme si vivre dans la précarité rendait notre implication plus réelle, plus vraie, voire plus juste! On comprend de notre sous-culture qu'avec cette précarité financière, un exécutant-e de l'ASSÉ « comprend » mieux les enjeux étudiants.

Malgré le fait que le mouvement étudiant ait toujours un peu cherché à imiter le mouvement syndical, le cas de l'ASSÉ demeure incomplet. En effet, malgré un discours progressiste et solidaire, des structures représentatives bien rodées, l'ASSÉ a refusé jusqu'à ce jour d'obtenir les bourses d'implication d'exécutant-e-s nationaux de l'AFE.

Dans mon parcours à l'ASSÉ, j'ai entendu toute sorte d'arguments en défaveur de l'adoption de ces bourses. Voyons s'ils passent sérieusement le test.

J'ai entendu que de telles bourses détacheront les militant-e-s de la base. En réalité, faire l'apologie de la misère relève plus du judéo-christianisme que d'une idéologie syndicale sérieuse. Ironiquement, cet argument fait en sorte de favoriser l'implication de personnes relativement aisées sur l'exécutif national. Les autres, souffrez!

J'ai entendu que de telles bourses vont attirer des carriéristes à l'exécutif national. Tout d'abord, nous savons tous à quelle enseigne logent les véritables carriéristes. Ensuite, ne soyons pas dupes, quel-le carriériste serait assez fou pour donner autant d'heures et par le fait même sacrifier une année complète de son parcours scolaire pour à peine quelques centaines de deniers publics. De plus, si un-e exécutant-e « libéré-e » ne fait pas sa job, il demeure toujours possible de le ou la destituer.

Finalement, j'ai entendu que de telles bourses nous rattacheraient politiquement au gouvernement et nuiraient objectivement à l'avancement de la cause étudiante. Même si à l'époque je considérais cet argument comme étant le plus fort, je constate aujourd'hui qu'il est le plus faible dans la mesure où il relève d'une méconnaissance de la réalité syndicale. Prenons l'exemple d'un syndicat local comme le SÉTUE (syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM) où je milite depuis 2 ans déjà. Dans la convention collective de mon syndicat, comme l'écrasante majorité des conventions collectives au Québec, il y a une clause qui précise que l'UQAM met à la disposition du syndicat une banque de quelques centaines d'heures de libération.

En quoi consiste une banque de libération? C'est une banque d'heures, donc de salaire, que l'employeur met à la disposition des exécutants du syndicat pour que celui-ci mène convenablement les affaires syndicales. Les exécutants du SÉTUE sont donc « payés » par l'UQAM pour lutter, négocier, mobiliser, etc... contre l'UQAM! Il en va de même pour le syndicat des profs, des chargés de cours, des employés de soutien. Inutile de dire que c'est le même scénario pour les syndicats collégiaux. Est-ce que les libérations de l'UQAM ont déjà empêché un syndicat de faire la grève contre la direction de son institution? Du tout, bien au contraire.

Les libérations syndicales sont en réalité des gains syndicaux, car elles consacrent une reconnaissance de l'employeur que le syndicat s'avère nécessaire au fonctionnement du lieu de travail.

Je soutiens donc la thèse que les bourses de l'AFE pour les exécutant-e-s de l'ASSÉ ne priveraient pas la liberté politique de la centrale étudiante. Elle permettrait de soutenir financièrement des exécutant-e-s dévoué-e-s et passionné-e-s qui n'auraient plus à travailler ou à s'endetter autant durant leur mandat pour se nourrir et se loger, bref pour survivre. Le temps ainsi gagné pourrait sans doute être mieux investi sur le travail de terrain et dans les luttes.

C'est avec toute l'humilité d'un *has been* que j'invite le Congrès à faire ce choix syndical pour l'ASSÉ.

Alexandre Leduc

Has been de l'AFESH

Donnons-nous les moyens de nos ambitions : Pour un véritable syndicalisme de combat!

« Pendant que des milliers d'étudiantes et d'étudiants sont confinés-es à la misère, à l'endettement et à la pauvreté en raison des déficiences majeures du régime d'aide financière actuellement en vigueur, le ministère de l'éducation nous propose d'accorder des bourses spéciales de \$6 000 aux dirigeants-es d'associations étudiantes. Accepter un tel cadeau empoisonné aurait signifié pour l'ANEQ l'abandon de sa politique d'autonomie la plus complète face à l'État qui est la sienne depuis sa création il y aura bientôt dix ans et une trahison sans nom des dizaines de milliers d'étudiants-es qu'elle représente. »

-Le Québec Étudiant (journal de l'ANEEQ), septembre 1984, page 3

Dans le cadre du débat actuel sur l'attribution de bourses gouvernementales aux exécutantes et exécutants, plusieurs militant-e-s ont exprimé la crainte d'une potentielle séparation entre l'exécutif et la base. Nous pensons qu'il faut, pour mieux saisir le problème dans toute sa complexité historique, renverser cette logique dialectiquement : en fait, c'est parce que l'exécutif est désormais séparé de la base qu'une telle proposition fait surface. La situation est certes aggravée par la période de démobilisation qui prévaut actuellement dans tous les secteurs de la société.

Tout d'abord, nous ne voulons pas nier les raisons qui justifient cette proposition. Il y a deux avantages à ces bourses. La rémunération^[1] des exécutants et exécutantes permettrait à ceux-ci et

celles-ci de *s'occuper de l'ASSÉ* à temps plein, et cela, sans se tracasser pour leur situation économique souvent précaire propre à la réalité étudiante. De plus, de telles bourses permettraient aux postes d'exécutantes ou d'exécutants de devenir plus alléchants et l'on pourrait peut-être voir plus de personnes se présenter.

Nous pensons cependant que les nombreuses contradictions inhérentes au système de bourses versus le syndicalisme de combat, ainsi que les nombreuses dérives possibles auraient un impact davantage négatif que positif sur notre organisation. Ainsi, l'acceptation de cette proposition accentuerait de manière plus flagrante le processus de bureaucratisation et de professionnalisation de l'exécutif de l'ASSÉ, tout en éloignant celle-ci de son principe organisationnel de base qu'est la démocratie directe au profit d'une démocratie représentative.[2]

Dans les limites de ce texte, nous souhaitons analyser la proposition de l'exécutif en l'intégrant à un processus plus large de bureaucratisation qui a cours dans une large partie des mouvements sociaux québécois (mouvement étudiant, communautaire, syndical) depuis les années 1980 et qui a pour conséquence une spécialisation de la lutte par une poignée de permanents et permanentes rémunéré-e-s. L'émergence de ces spécialistes accentue la séparation entre la base bénévole et ces salarié-e-s. La conséquence première en est la centralisation du débat politique et des tâches quotidiennes.[3]

Pour y parvenir, nous développerons notre thèse en trois points : tout d'abord, nous procéderons à une analyse socio-historique du phénomène de bureaucratisation en question. Nous poursuivrons ensuite en analysant schématiquement les processus de bureaucratisation qui ont lieu à l'ASSÉ présentement. Finalement, nous présenterons les effets néfastes qu'ils peuvent avoir à long terme. Notre critique vise à améliorer la stratégie politique de l'ASSÉ.

L'effritement de la combativité : analyse socio-historique

Avant de prendre position sur un enjeu comme celui-ci, qui transformerait en profondeur notre culture organisationnelle, nous devons établir un large débat qui vise à comprendre ce qu'est précisément le programme de bourses en question et ses origines en lien avec l'évolution de notre lutte pour une éducation accessible, gratuite et de qualité. La dernière fois que des changements structurels aussi importants ont été proposés, ce fut après un congrès d'orientation en 2005. Or, aucun exercice de ce type n'est proposé présentement.

Une tendance à la bureaucratisation qui effrite la combattivité

Tout d'abord, la bureaucratisation s'exprime bien par le fait que plusieurs avancées bureaucratiques sont prises pour acquises alors qu'auparavant, elles auraient suscité de vifs débats.

Prenons l'exemple de la *loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*, loi qui consiste essentiellement en une reconnaissance de l'existence légale d'une

association étudiante. Lorsqu'elle fut votée en 1983, l'ANEEQ s'y était vigoureusement opposée en la décrivant comme « rien d'autre qu'une tentative délibérée d'acheter le silence des militants et militantes étudiants-es face aux politiques que le gouvernement applique dans le domaine de l'éducation »[4]. En 2005, l'ASSÉ suit une logique semblable dans une de ses brochures :

Par ailleurs, le gouvernement du Parti Québécois renie complètement la vocation syndicale du mouvement étudiant en instaurant la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants (1983) [...] Cette loi vient ainsi balayer la revendication fondamentale du mouvement étudiant de se voir reconnaître comme étant un mouvement syndical à part entière.[5]

Précisons ici que le programme de bourses gouvernementales implique que l'association bénéficiaire doit représenter des associations accréditées au sens de cette loi. Maintenant que l'immense majorité des associations sont accréditées, cette question a été oubliée. Cette perte d'autonomie face à l'État a été intégrée à notre culture politique sans toutefois disparaître. Elle est simplement moins visible. Nous sommes en droit de nous inquiéter quand des militantes et des militants du syndicat étudiant le plus radical ne peuvent plus reconnaître ce qui a changé qualitativement au cours de l'histoire, au point de banaliser de surcroît des propositions politiques qui auraient fait scandale autrefois. L'intégration au sein de l'appareil juridico-étatique limite notre potentiel de contestation. Ça semble un constat qui s'applique à tous les secteurs traditionnels de la contestation (syndicaux, communautaires et étudiants). De plus, accepter le programme de bourses implique une acceptation des principes de la loi sur l'accréditation, ce qui équivaut à un renoncement définitif de la part de l'ASSÉ du principe d'autonomie face à l'État, central pour tout syndicalisme de combat. De surcroît, cette situation entraîne un problème majeur, car certaines associations étudiantes (ex. : AFESH-UQAM) ne sont pas accréditées au sens de cette loi.

Depuis la mise en place en 1983 du programme de bourses pour exécutantes et exécutants, les organisations étudiantes combattives (ANEEQ, MDE, ASSÉ) ont toujours fonctionné sans y avoir recours. L'ANEEQ critiquait d'ailleurs violemment les organisations concertationnistes qui en profitaient[6]. Le mouvement combatif avait conscience de la bureaucratisation que cela pouvait engendrer au cours des 25 dernières années et restait donc sur ses gardes. Pourquoi cette mesure semble maintenant inéluctable chez plusieurs militantes et militants de l'ASSÉ? Serions-nous devenus dépendants d'une logique qui nous échappe?

Logique derrière la mise en place de ce programme de bourses

Le programme a été mis en place au début des années 1980. Cette période, marquée par une crise économique et un passage progressif vers le néolibéralisme, est un moment où l'on assiste à une déradicalisation importante de l'ensemble du syndicalisme au Québec et à un glissement vers le concertationnisme, autant pour les syndicats de travailleurs et travailleuses (alliances avec le PQ, grave échec du front commun de 1982, mise en place du Fonds de solidarité de la FTQ, etc..) que pour les syndicats étudiants (ANEEQ qui perd sa force des années 1970, apparition du RAEU et de la FAECQ, etc.). Il faut voir l'apparition du programme de bourses dans ce contexte politique comme une tactique afin d'intégrer davantage les syndicats au sein de la logique étatique, concertationniste.

Durant les années 1980, l'ANEEQ, bien qu'en perte de vitesse, restait nettement plus forte que ses adversaires concertationnistes[7]. Le programme de bourses, de même que la loi sur l'accréditation ont donné les outils nécessaires à la droite étudiante pour s'organiser. Le programme de bourses leur a permis d'avoir un exécutif centralisé et autonome face à ses membres. La loi sur l'accréditation leur a permis de pouvoir avoir accès à d'importantes ressources matérielles sans être obligé de maintenir un rapport de force. À notre avis, il y a un lien à faire entre cette volonté de l'État d'intégrer le mouvement étudiant et la montée en puissance du concertationnisme en son sein, avec tout le désastre qu'il a causé depuis le début des années 1990. L'ANEEQ possédait un rapport de force suffisant pour ne pas demander à l'État ce genre de faveur. La volonté actuelle serait-elle une reconnaissance implicite de notre propre manque de rapport de force? Pourquoi ne pas amener un questionnement à ce niveau plutôt qu'une solution facile qui formalise et renforce un problème profond?

Il est naïf de penser qu'une intégration du syndicalisme à l'État représente une avancée syndicale. L'intérêt de la classe dirigeante consiste à saisir toutes les occasions de consolider son avantage et de faire basculer le rapport de force en sa faveur. Les bourses pour les exécutants et les exécutantes représentent une concession faite à la bureaucratie syndicale et non à la base, à une époque où l'État avait grandement besoin de sa collaboration pour freiner les mouvements combatifs et mieux suivre la tendance néolibérale qui avait cours dans les années 1980. Elles ont permis de faire prédominer la collaboration de classes sur la lutte de classes. Nous devons nous méfier de ce genre de « reconnaissance » de notre mouvement par l'État.

Situation actuelle : À quoi reconnaît-on une organisation bureaucratique?

Nous sommes conscients et conscientes de la démobilisation quasi généralisée tant au local qu'au national. La réalité quantitative de l'ASSÉ ne correspond pas à sa force qualitative véritable. Avec un aussi gros membership, nous devrions logiquement être un réel mouvement de masse. Or, nos structures, tant locales que nationales sont désertées. Plusieurs associations étudiantes ont de la difficulté à maintenir un minimum de vie politique[8]. Nous entrons en contradiction avec un principe fondamental du syndicalisme de combat qui implique de maintenir un rapport de force permanent face à la classe dirigeante.

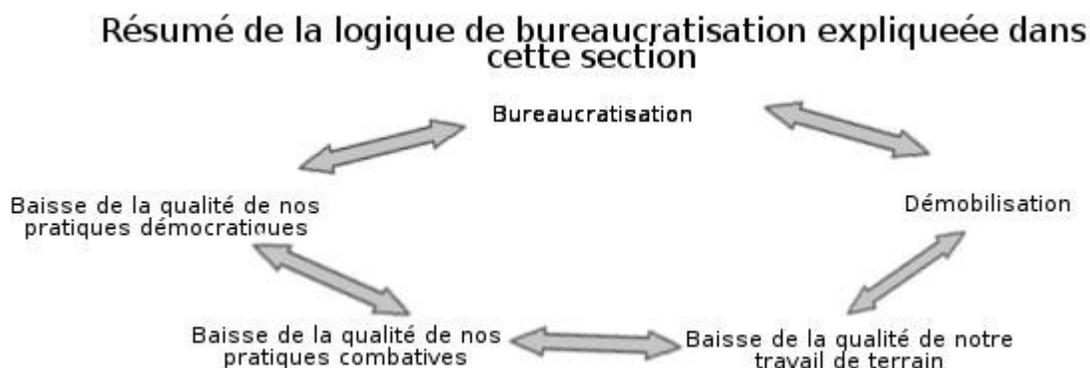
Une telle démobilisation entraîne un manque important au niveau du travail de terrain. En effet, malgré les meilleurs plans d'action sur papier, nous peinons à obtenir le rapport de force nécessaire à leur accomplissement. Lorsque nous nous fions à l'ampleur de notre membership pour mesurer l'ampleur que doivent avoir nos plans d'action, plutôt que sur nos forces militantes réelles, cela mène inévitablement à des campagnes mortes nées. Nous n'aurons jamais les moyens de nos ambitions lorsque nous élaborerons celles-ci en partant d'une base autre qu'une population étudiante mobilisée.

La démobilisation mène à une perte d'expérience de terrain qui en vient inévitablement à affaiblir les bases mêmes du syndicalisme de combat. Il est effectivement ridicule de baser notre action

politique sur l'idée de rapport de force, par exemple, lorsqu'un faible degré de mobilisation la rend irréaliste. C'est suite à des périodes de démobilisation massive que furent créés ou renforcés les pôles concertationnistes du mouvement étudiant, ne l'oublions pas. La démobilisation entraîne aussi un manque de connaissances pratiques au niveau de l'organisation politique (stratégies, tactiques), ce qui renforce le problème.

Au fur et à mesure que des formes aliénées de politique étudiante prennent la place, la démocratie étudiante devient progressivement accessoire. La centralisation des questions politiques au sein d'un cercle restreint d'individus amène une pauvreté des débats. Des questions qui étaient autrefois débattues largement en instance ne le sont plus autant qu'avant, par exemple la participation de l'ASSÉ à des commissions parlementaires avait été débattue plus largement en 2004 qu'en 2009. Force est de constater que nos positions politiques sont directement affectées par la déficience du débat politique. Cette déficience du débat politique amène au niveau des instances nationales un écartement des conflits pourtant bel et bien réels. Ce refus de la confrontation peut donner l'illusion d'une unité qui empêche l'ASSÉ d'évoluer.

En somme, tout cela nous fait dire que l'ASSÉ combative est en pleine perte de vitesse. Aux tâches exécutives se rajoute, alors, un pouvoir décisionnel de plus en plus centralisé. Ce qui ne peut qu'alourdir les tâches du conseil exécutif leur amenant la surcharge de travail causant le dépôt de la proposition en question. Nous croyons que pour que l'ASSÉ reste fidèle à sa mission elle se doit de puiser, dans sa praxis historique les solutions à ce problème et non en se fiant à la « bonne volonté » de son adversaire permanent. En plus de compromettre son indépendance politique, l'ASSÉ formaliserait ainsi la constitution d'une classe de militant-e-s à priori plus engagé-e-s que les autres et ayant accès à des ressources exclusives, ce que nous avons toujours reproché aux fédérations étudiantes. La logique que nous venons de présenter s'exprime à travers un cercle vicieux qui la renforce. C'est donc l'entièreté de cette logique qu'il faut briser.



C'est d'un problème de culture politique dont il s'agit. Nous pensons que ça prendra un certain temps pour recréer les conditions politiques nécessaires à l'éclosion d'une nouvelle praxis au sein d'un milieu étudiant qui, elle, permettra peut-être un saut qualitatif de notre organisation vers de

nouveaux combats contre le gouvernement de droite et de nouvelles chicanes dirigées contre les récupérateurs habituels des partis politiques.

Une dangereuse dérive...

Une telle dépendance face à l'État entraînerait inévitablement de dangereuses conséquences que nous tentons ici de faire ressortir. Les bourses offrirait l'avantage à une poignée d'individus de se spécialiser et donc de devenir une élite militante, une classe à part, possédant un pouvoir centralisé. Selon la logique que nous défendons, il est injuste de privilégier davantage l'implication des membres de l'exécutif national plus que celle des autres militants et militantes.

Assos de programmes...

Advenant que le projet de bourses aux exécutants et exécutantes de l'ASSÉ se concrétise, un problème majeur se poserait alors puisque l'ASSÉ devrait représenter, selon le règlement régissant ces bourses, « des associations générales de CEGEP ou d'université ». Les associations de programmes comme l'AEMSP-UQAM et les assos à l'UdeM ne seraient donc plus prises en compte? Faudrait-il expulser ces associations en même temps que l'on adopte la proposition de l'exécutif, afin de répondre aux normes gouvernementales? Laisser le gouvernement juger de la légitimité de notre organisation, c'est mettre de côté des années de luttes combatives au profit d'une poignée de dollars.

FECQ, FEUQ, FLICS-ASSÉ, même gamique ?

La théorie politique des fédérations étudiantes consiste à croire que plus elles ont de membres, plus elles sont représentatives de la population étudiante. Cela n'est certes pas étranger au fait que les bourses sont attribuées au prorata du nombre de membres. Allons-nous faire comme les fédérations et tenter des affiliations dans n'importe quelle association, et ce, nonobstant ses positions? Pire encore, l'exécutif rémunéré ira-t-il faire de la mobilisation en cas de campagne de désaffiliation de l'ASSÉ? Nous nous rappelons de plusieurs situations où les comités pro-ASSÉ sur les campus trouvaient scandaleux que des personnes payées viennent faire de la mobilisation pour les fédérations. Allons-nous inverser cette logique?

Conclusion

Si les conditions d'existence sont de plus en plus misérables en milieu étudiant, nous devons tout de même lever notre chapeau à ces militant-e-s qui n'en ont pas fait une carrière, mais qui ont trouvé le moyen de lutter contre le gouvernement dans le passé. Ces gens ont certes échoué des cours, perdu de l'argent et du temps, mais ils nous lèguent une praxis politique d'une valeur extraordinaire, une praxis axée sur la lutte et le refus du compromis. Aujourd'hui, il semble plus complexe de remettre en cause son confort personnel pour militer. Notre objectif n'est pas de faire la promotion d'une

« culture du martyr » comme certaines personnes prétendent, mais plutôt de rappeler que la lutte politique n'est pas un travail salarié. Elle ne sera jamais rémunérée, à moins d'en sacrifier le sens.

Pour améliorer le sort de l'ASSÉ, qui n'en est pas à ses premiers déboires, elle peut s'en remettre aisément aux bonnes vieilles recettes de la tradition combative dans le mouvement étudiant. Des assemblées fréquentes, des débats francs en assemblée et ailleurs, des séances de formation accessibles et pertinentes, des outils de mobilisation accrocheurs et des plans d'action adaptés à nos forces, voilà quelques pistes de solutions qui ont historiquement fait leurs preuves. Pour l'ensemble de ces solutions, une implication accrue de la base étudiante est nécessaire et il s'agit là du défi central du syndicalisme étudiant de notre époque.

François Bélanger, Émilie Champoux, Nastaran Daniali, Jean-Christophe Gascon, Jaouad Laaroussi, Samuel Amneï Ziani, Ousmane Thiam (Vieux Montréal), Éric Faucher (UQAM), Étienne Simard (UQO), Adam Pétrin (ex-Marie-Victorin), Marianita Hamel (ex-UQAM et Sherbrooke), Marie-Ève Blais (Saint-Laurent), Mathilde Létourneau (Vieux-Montréal), Andréanne Cossette-Viau (Lionel-Groulx), Pierre-Luc Junet (ex-Vieux-Montréal), Camille Tremblay-Fournier (UQAM), Hugo Séguin-B. (ex-Maisonnette)

[1] Ne faisons pas de sémantique s'il vous plaît, il s'agit bel et bien d'une rémunération offerte par le gouvernement pour un travail politique de représentation, et non une compensation ou une indemnité.

[2] Voir à ce propos, l'utilisation consciente de ce concept de représentation dans le texte d'Alexandre Leduc appuyant l'attribution de bourses gouvernementales.

[3] Cela dit, nous trouvons obscène qu'Alexandre Leduc parle de mouvements populaires en faisant référence aux organisations syndicales et communautaires d'aujourd'hui. Leur agonie est pourtant de notoriété publique.

[4] Extrait de l'article « *Le P.Q. récompense ses amis du RAEU et de la FAECQ* » du journal de l'ANEEQ *Le Québec Étudiant*, septembre 1984, p. 3 (disponible à cette adresse : http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/quebec_etudiant/1984-1985/1984-09-Vol08-No01-Qu%E9bec-%C9tudiant.pdf)

[5] Extrait de la brochure de l'ASSÉ « Aperçu historique du syndicalisme étudiant au Québec » parue en 2005, disponible à http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/brochures/Aper%E7u%20historique%20du%20syndicalisme%20%E9tudiant.pdf

[6] À ce sujet, voir l'éditorial du numéro de janvier 1986 du *Québec Étudiant* ainsi que l'article « La FAECQ veut son bonbon » en page 3, disponible ici http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/quebec_etudiant/1985-1986/1986-01-Vol09-No06-Qu%E9bec-%C9tudiant.pdf

[7] Le RAEU et la FAECQ d'abord, la FECQ et la FEUQ ensuite

[8] On peut même dire que certaines des associations étudiantes membres de l'ASSÉ n'ont pas de culture démocratique n'ayant que très rarement des assemblées générales, ce qui ridiculise sérieusement la prétention de l'ASSÉ d'être elle-même démocratique devant la FEUQ.

Finances

États financiers 2008-2009 de l'ASSÉ au 30 juin 2009

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
l'**Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante**

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'**Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante** au 30 juin 2009 ainsi que des états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'association.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateurs sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal,
le 25 septembre 2009.

¹ par Alain Bélanger, comptable agréé auditeur

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2009

(Non vérifié)

	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds d'entraide</u>	TOTAL	
			<u>2009</u>	<u>2008</u>
PRODUITS				
Cotisations étudiantes	111 659 \$	5 877 \$	117 536 \$	121 075 \$
Instances	9 600	-	9 600	12 113
Matériels et dons	1 875	-	1 875	15 924
Activités de financement	288	-	288	3 463
	<u>123 422</u>	<u>5 877</u>	<u>129 299</u>	<u>152 575</u>
CHARGES				
Fonds d'entraide	-	3 000	3 000	2 500
Salaires et charges sociales	35 119	-	35 119	43 040
Information	17 482	-	17 482	22 812
Instances	19 643	-	19 643	29 381
Mobilisation	13 160	-	13 160	16 884
Fournitures de bureau et papeterie	3 335	-	3 335	3 386
Assurances	-	-	-	2 201
Loyer	11 765	-	11 765	7 340
Télécommunications	6 316	-	6 316	9 164
Communications	3 323	-	3 323	3 221
Conseils régionaux	-	-	-	364
Honoraires professionnels	3 894	-	3 894	3 104
Mauvaises créances	-	-	-	316
Subventions	450	-	450	-
Projets spéciaux	-	-	-	1 664
Frais bancaires	780	-	780	905
Affectations au fonds général	-	-	-	-
	<u>115 267</u>	<u>3 000</u>	<u>118 267</u>	<u>146 282</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>8 155 \$</u>	<u>2 877 \$</u>	<u>11 032 \$</u>	<u>6 293 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 juin 2009

(Non vérifié)

	Fonds général	Fonds d'entraide	TOTAL 2009	TOTAL 2008
SOLDE AU DÉBUT	29 012 \$	1 000 \$	30 012 \$	23 719 \$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>8 155</u>	<u>2 877</u>	<u>11 032</u>	<u>6 293</u>
SOLDE À LA FIN	<u>37 167 \$</u>	<u>3 877 \$</u>	<u>41 044 \$</u>	<u>30 012 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

BILAN

30 juin 2009

(Non vérifié)

	Fonds général	Fonds d'entraide	TOTAL 2009	TOTAL 2008
ACTIF				
COURT TERME				
Encaisse	30 644 \$	- \$	30 644 \$	29 953 \$
Comptes clients	11 252	-	11 252	6 234
Avance au fonds général, sans intérêt	-	3 877	3 877	1 000
Frais imputables au prochain exercice	<u>2 925</u>	<u>-</u>	<u>2 925</u>	<u>3 900</u>
	44 821	3 877	48 698	41 087
DÉPÔT	<u>1 000</u>	<u>-</u>	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>
	<u>45 821 \$</u>	<u>3 877 \$</u>	<u>49 698 \$</u>	<u>42 087 \$</u>
PASSIF				
COURT TERME				
Créditeurs (note 3)	4 344 \$	- \$	4 344 \$	10 807 \$
Dû au fonds d'entraide, sans intérêt	3 877	-	3 877	1 000
Revenus imputables au prochain exercice	<u>433</u>	<u>-</u>	<u>433</u>	<u>268</u>
	<u>8 654</u>	<u>-</u>	<u>8 654</u>	<u>12 075</u>
ACTIFS NETS				
Affectations d'origine interne	-	3 877	3 877	1 000
Non grevés d'affectations	<u>37 167</u>	<u>-</u>	<u>37 167</u>	<u>29 012</u>
	<u>37 167</u>	<u>3 877</u>	<u>41 044</u>	<u>30 012</u>
	<u>45 821 \$</u>	<u>3 877 \$</u>	<u>49 698 \$</u>	<u>42 087 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2009

(Non vérifié)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association a été constituée le 18 juillet 2001 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et à cet égard, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. L'association est une organisation de type syndical qui vise à défendre les intérêts des étudiants.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables:

Normes générales de présentation de l'information financière

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulé Normes générales de présentation des états financiers, en ajoutant l'exigence suivante, à savoir que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers.

Normes comptables qui ne sont pas encore adoptées:

En septembre 2008, l'ICCA a modifié le chapitre 4400 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulé Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif, afin :

d'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets et plutôt de laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actif net grevée d'une affectation d'origine interne;

de préciser que le montant des produits et des charges à comptabiliser et à présenter est le montant brut que l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans l'opération en cause;

de rendre le chapitre 1540 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulé État des flux de trésorerie, applicable aux organismes sans but lucratif.

Les modifications et les nouvelles exigences s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Normes comptable qui sont reportées:

Le 15 octobre 2008, l'ICCA a décidé que les organismes sans but lucratif peuvent choisir de reporter l'adoption des chapitres 3862 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulé Instruments financiers - informations à fournir, et 3863, intitulé Instruments financiers - présentation, de sorte que ceux-ci s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1er octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861, intitulé Instruments financiers - informations à fournir et présentation, entre temps.

Utilisations d'estimations:

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits et comptabilité par fonds:

L'association applique la méthode de la comptabilité par fonds affecté pour comptabiliser les apports.

Fonds général:

Le fonds général est utilisé pour les activités courantes de l'association. Ce fonds regroupe les actifs, les passifs, les produits et les charges autres que ceux afférents au fonds d'entraide.

Fonds d'entraide:

Le fonds affecté est un fonds constitué dans le but d'aider financièrement des associations étudiantes membres. Le fonds récupère 5% des cotisations régulières reçues au cours de l'année. Il ne peut cumuler que la moitié des trop-perçus de chaque année.

Apports reçus sous forme de services:

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à l'association pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. CRÉDITEURS	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonds général:		
Comptes fournisseurs	1 844 \$	1 591 \$
Frais courus	2 500	2 500
Salaires et charges sociales	<u>-</u>	<u>6 716</u>
	<u>4 344 \$</u>	<u>10 807 \$</u>

4. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'association s'est engagée jusqu'en décembre 2012 pour la location d'un équipement. Les loyers minimaux futurs totalisent 11 172 \$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices:

2010:	3 192 \$
2011:	3 192 \$
2012:	3 192 \$
2013:	1 596 \$

5. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque de crédit:

L'association évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'association établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Au 30 juin 2009, 94% du total des comptes clients sont à recevoir de deux organismes.

Juste valeur des instruments financiers:

La valeur comptable de l'encaisse, des comptes clients, de l'avance au fonds général, des créditeurs et du montant dû au fonds d'entraide se rapproche de leur juste valeur, en raison des échéances à court terme de ces éléments.

Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

	Prévisions 2009- 2010 adoptées au Congrès d'avril 09	Différence	Prévisions amenées au Congrès d'automne 2009		État des résultats en date du 3 nov. 2009
Revenus					
Cotisations	103 125,00 \$	2 760,00 \$	105 885,00 \$	52,92%	56031,00
Instances	10 687,50 \$	525,00 \$	11 212,50 \$	8,47%	950,00
Congrès	5 250,00 \$	900,00 \$	6 150,00 \$	-0,81%	-50,00
Camps de formation	5 437,50 \$	(375,00) \$	5 062,50 \$	19,67%	996,02
Dons	2 000,00 \$	(500,00) \$	1 500,00 \$	0,00%	0,00
Activités de financement	600,00 \$	(40,00) \$	560,00 \$	46,43%	260,00
Fonds des arrêté-e-s	- \$	- \$	- \$	0,00%	0,00
Surplus fonds d'entraide 08-09	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$	0,00%	0,00
Totaux	118 912,50 \$	2 745,00 \$	121 657,50 \$	47,05%	57241,00
Dépenses					
Fonds d'entraide	5 156,25 \$	138,00 \$	5 294,25 \$	0,00%	0,00
Information	18 800,00 \$	1 528,75 \$	20 328,75 \$	36,60%	7440,71
Ultimatum et express	8 000,00 \$	1 250,00 \$	9 250,00 \$	37,20%	3440,99
Revue Ultimatum	5 300,00 \$	(1 300,00) \$	4 000,00 \$	0,00%	0,00
Matériel d'information	3 500,00 \$	2 000,00 \$	5 500,00 \$	59,73%	3285,11
Documentation & recherche	500,00 \$	(50,00) \$	450,00 \$	19,08%	85,86
Iris	1 500,00 \$	(371,25) \$	1 128,75 \$	55,70%	628,75

	Prévisions 2009-2010 adoptées au Congrès d'avril 09	Différence	Prévisions amenées au Congrès d'automne 2009		État des résultats en date du 3 nov. 2009
Instances	18 250,00 \$	1 200,00 \$	19 450,00 \$	13,86%	2696,15
Congrès	7 000,00 \$	1 200,00 \$	8 200,00 \$	4,68%	384,07
Camps de formation	7 250,00 \$	(500,00) \$	6 750,00 \$	21,76%	1468,99
Comités et CoCo	4 000,00 \$	500,00 \$	4 500,00 \$	18,74%	843,09
Mobilisation	10 500,00 \$	3 300,00 \$	13 800,00 \$	52,61%	7259,61
Tournées & représentations	8 500,00 \$	2 700,00 \$	11 200,00 \$	58,73%	6577,62
Matériel pour les actions	2 000,00 \$	600,00 \$	2 600,00 \$	26,23%	681,99
Bureau	15 900,00 \$	(490,00) \$	15 410,00 \$	44,48%	6854,28
Loyer	11 900,00 \$	- \$	11 900,00 \$	41,48%	4935,95
Assurances	2 000,00 \$	(990,00) \$	1 010,00 \$	99,21%	1002,00
Fournitures	1 500,00 \$	500,00 \$	2 000,00 \$	45,82%	916,33
Informatique	500,00 \$	- \$	500,00 \$	0,00%	0,00
Administration	4 360,00 \$	971,00 \$	5 331,00 \$	94,07%	5014,67
Honoraire professionnel	3 900,00 \$	931,00 \$	4 831,00 \$	100,00%	4831,05
Frais de caisse	460,00 \$	40,00 \$	500,00 \$	36,70%	183,50
					0,12
Communication	8 700,00 \$	250,00 \$	8 950,00 \$	28,77%	2574,61
Télécommunications	5 500,00 \$	500,00 \$	6 000,00 \$	31,13%	1867,59
CNW Telbec	1 200,00 \$	- \$	1 200,00 \$	18,81%	225,75
Courrier	750,00 \$	- \$	750,00 \$	8,91%	66,80
Internet et site	1 250,00 \$	(250,00) \$	1 000,00 \$	41,45%	414,47
Employé-e-s	35 000,00 \$	- \$	35 000,00 \$	23,35%	8173,85
Salaire					5996,00
DAS-Qc					1458,45
DAS-Can					719,40
Conseils régionaux	1 500,00 \$	- \$	1 500,00 \$	0,00%	0,00
Divers	500,00 \$	- \$	500,00 \$	0,00%	0,00
Subventions	500,00 \$	- \$	500,00 \$	0,00%	0,00
Fonds des arrêté-e-s					
Totaux	118 666,25 \$	6 897,75 \$	125 564,00 \$	31,87%	40013,88
Surplus/(déficit)	246,25 \$	(4 152,75) \$	(3 906,50) \$		

Offres d'emploi

Poste d'adjoint administratif ou adjointe administrative

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est actuellement à la recherche d'un ou d'une employé-e- pour offrir un support au Conseil exécutif et à la permanence. L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Responsabilités :

- Tâches de secrétariat consistant, entre autres, à participer à la dactylographie, la rédaction, la mise en page, la correction, la révision, l'envoi des publications et les mises à jour du site Internet;
- Faire l'entretien général du bureau, des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne et faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande et selon le temps disponible;
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions;
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association;
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités;
- Faire du graphisme lorsque cela est nécessaire.

Exigences :

- Être éligible à une subvention salariale d'Emploi-Québec.
- Connaissance pertinente du mouvement étudiant;
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Aptitudes en comptabilité et en informatique;
- Avoir une expérience militante pertinente au poste;
- Autonomie, initiative et aimer le travail d'équipe;
- Bonne capacité d'adaptation;
- Connaissances en graphisme un atout;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Salaire hebdomadaire : 360 \$.

Poste de permanence

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est actuellement à la recherche

d'une nouvelle personne pour le poste de permanence. L'ASSÉ est une organisation de type syndicale qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Descriptif

Le mouvement étudiant se renouvelle constamment et les gens qui s'y impliquent le font bénévolement. En ce sens, il est primordial d'assurer la transmission des connaissances historiques aux nouveaux et nouvelles arrivé-e-s dans le mouvement, de même qu'une présence et un support régulier dans le travail quotidien de l'organisation syndicale étudiante. La permanence est garante d'une grande part de la stabilité de celle-ci. Le poste de permanence à l'ASSÉ vise principalement à remplir ces fonctions.

Responsabilités

- Tâches de secrétariat consistant, entre autres, à participer à la dactylographie, la rédaction, la mise en page, la correction, la révision, l'envoi des publications et les mises à jour du site Internet.
- Faire l'entretien général du bureau, des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne et faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande.
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions.
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association.
- Participer aux Congrès et aux réunions du Conseil exécutif.
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités.

Exigences

Connaissance pertinente du mouvement étudiant;

Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;

Aptitudes en comptabilité et en informatique;

Avoir une expérience militante pertinente au poste;

Autonomie, initiative et aimer le travail d'équipe;

Bonne capacité d'adaptation;

Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Conditions de travail

Rémunération : 14,50 \$/heure

Propositions

Procédures

1. Le Conseil exécutif propose Alex Bourdon-Charest à l'animation, Véronique Martineau au secrétariat et Jo-Anick Perreault et Pascal Rheault comme gardienne du senti.
2. Le Conseil de Coordination propose l'ordre du jour à la page 4 du présent cahier.
3. Le Conseil exécutif propose de modifier ainsi l'ordre du jour : ajouter un point *4.3.5 Délibérante plan d'action*, que le point *8.0 Permanence* s'appelle *Employé-e-s*, que le point 4.4 devienne 5.0 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante et que les autres points soient décalés en conséquence.
4. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès du 24 au 26 avril 2009.
5. Le Conseil exécutif propose une présentation des procédures par Alex Bourdon-Charest et du déroulement logistique par l'AÉCS.

Accueil des nouveaux membres

1. Le Conseil exécutif propose que soit reçue comme association membre de l'ASSÉ l'Association générale des étudiants du Cégep de Thetford (AGECT).

2. Considérant les efforts considérables mis de l'avant par le Conseil exécutif de l'ASSÉ afin que le REECJL tienne une réelle consultation des membres sur leur affiliation à l'ASSÉ;

Considérant que le processus de désaffiliation a été bâclé et qu'aucune assemblée générale n'a avalisé les résultats;

Le Conseil exécutif propose que le Congrès de l'ASSÉ retire le statut de membre au REECJL pour non-respect des articles 5.1 et 5.2 des statut et règlements de l'ASSÉ.

Qu'une réelle réflexion soit faite dans les associations étudiantes membres afin d'adopter une politique claire en matière d'affiliation et de désaffiliation.

Que les associations étudiantes membres soient invitées à garder des liens rapprochés avec le REECJL dans le but d'exiger un nouveau processus de consultation sur leur affiliation à l'ASSÉ.

3. Le Conseil exécutif propose que Rémi Daigle fasse une présentation sur la situation de l'Association générale des étudiants du Cégep de Thetford (AGECT) suivi d'une plénière de 10 minutes.

Revendications: bilan recherche aide financière aux études

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 15 minutes sur la recherche de l'ASSÉ sur l'aide financière aux études (AFÉ) par Guillaume Beauvais suivie d'une période de questions de 15 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes de la recherche de l'IRIS sur la gestion des prêts et bourses par le gouvernement du Québec suivie d'une période de questions de 15 minutes.

Revendication: résolutions

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que les associations étudiantes membres consultent leur assemblée générale sur la proposition suivante sur la réforme pédagogique :

Attendu que la réforme a engendré des difficultés de taille;

Attendu que le nombre d'élèves éprouvant des retards scolaires augmente;

1. nous proposons que la réforme soit corrigée selon les principes suivants :

- Que la réforme soit corrigée dans l'esprit des États généraux sur l'éducation;
- Que la mission de l'école publique soit recentrée sur l'instruction;
- Que l'enseignement et l'évaluation des connaissances deviennent prioritaires;
- Que des services d'appui et de soutien soient disponibles en quantité suffisante tant pour les élèves que pour le personnel enseignant;
- Que l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants soit respectée;
- Que les enseignantes et enseignants soient consultés.

2. Nous proposons l'arrêt définitif de l'implantation de la réforme à l'éducation des adultes tant qu'elle n'aura pas été corrigée.

2. L'AFESH-UQAM propose que l'ASSÉ soit en faveur d'une gestion intégrale des prêts et bourses par le gouvernement du Québec.

Plan d'action: état de la conjoncture et de la campagne

1. Le Conseil exécutif propose qu'il fasse une présentation de 10 minutes de son bilan suivi d'une plénière de 20 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose qu'à défaut d'avoir reçu une lettre de démission de Myriem Alami et de Véronique De Broin de constater leur démission du Comité aux luttes sociales.

Plan d'action: mise à jour des revendications

1. Le Conseil exécutif propose une plénière d'une heure sur l'état de la conjoncture et les positions des associations étudiantes sur la campagne.

2. Le Conseil exécutif propose que la prochaine campagne nationale de l'ASSÉ porte sur les revendications suivantes (*mise à jour le 21 octobre 2009*):

1- Contre toute hausse de tarif, notamment dans les cégeps.

2- Pour un financement adéquat des services publics par une fiscalité progressive, dans une perspective de justice sociale.

3- Pour une réforme progressiste de l'aide financière aux études (AFÉ):

a) L'indexation automatique des frais de subsistances et les hausser au seuil de pauvreté soit l'équivalent à la mesure du panier de consommation;

b) La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;

c) L'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFÉ), comme, par exemple, la pension alimentaire;

d) La diminution de l'endettement étudiant par la conversion de prêts en bourses;

e) Pour une gestion intégrale des prêts et bourses par le gouvernement du Québec.

3. L'AGES propose l'ajout de la revendication suivante à la partie de la proposition 1 sur l'aide financière aux études : que le travail à temps partiel ne soit pas considéré dans le calcul de l'AFE.

4. Le Conseil exécutif propose:

Considérant que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire aura terminé son mandat le 5 janvier prochain;

Considérant la création du nouveau Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBÉ) qui s'est vu octroyer près de 500 millions annuellement;

Considérant que l'éducation est un champ de compétence provinciale et que le gouvernement fédéral n'a pas à imposer son programme uniformément à l'échelle canadienne;

Que l'ASSÉ revendique, concernant le PCBÉ, un droit de retrait sans condition avec pleine compensation pour l'État québécois:

Que les sommes transférées visent explicitement à bonifier l'AFÉ en garantissant minimalement un maintien du plafond de prêts;

Qu'à défaut de négociations fructueuses entre l'État fédéral et l'État québécois sur cette question, que l'ASSÉ s'assure que le gouvernement québécois injecte de nouvelles sommes dans le programme de l'AFÉ afin que ne soit pas augmenté le plafond de prêts (l'endettement étudiant).

5. Considérant que, selon l'aveu même du Conseil exécutif « il est impossible d'assurer un travail de qualité sur autant de fronts à la fois »;

Considérant que la menace de la hausse des frais de scolarité au collégial nous paraît possible, mais néanmoins improbable dans le contexte du mandat actuel du PLQ;

Considérant que le prochain dégel des frais de scolarité universitaires est prévu pour dans quelques années encore;

Considérant que l'aide financière aux études (AFÉ) est un aspect primordial dans la vie d'un étudiant ou d'une étudiante;

Considérant que l'AFÉ est un enjeu fédérateur entre les niveaux collégial et universitaire;

Considérant les positions historiques des syndicats étudiants « de combat » au Québec en ce qui a trait à l'AFÉ et conséquemment de la documentation et de l'argumentaire disponibles à ce sujet;

Considérant qu'une réforme progressiste de l'AFÉ est indissociable d'un financement adéquat et que ce dernier doit s'opérer par une juste redistribution des richesses;

L'AÉMSP-UQAM propose que la campagne de l'ASSÉ s'oriente comme suit, par ordre d'importance:

1- Pour une réforme progressiste de l'aide financière aux études (AFE):

- a) L'indexation automatique des frais de subsistance et les hausser au seuil de pauvreté;
- b) La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;
- c) L'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFE), comme, par exemple, la pension alimentaire;
- d) La diminution de l'endettement étudiant par la conversion de prêts en bourses;
- e) Pour une gestion intégrale du programme d'aide financière aux études, y compris des versements, par le gouvernement du Québec.

2- Pour un financement adéquat des services publics par une fiscalité progressive, dans une perspective de justice sociale.

Qu'en vertu d'un des principes fondateurs qui veut que l'ASSÉ soit solidaire des luttes sociales progressistes :

Que l'ASSÉ participe à la lutte contre la hausse de la tarification des services publics;

Que cette lutte ne soit pas prioritaire et qu'en conséquence de quoi elle ne fasse pas partie de la campagne nationale.

6. L'AÉCSL propose que la campagne de l'ASSÉ priorise la lutte contre les hausses de tarifs dans les services publics.

Plan d'action: Suite plan d'action

(Veuillez noter que c'est au point « Délibérante plan d'action » que devrait être proposé les propositions de plan d'action global. Les points précédents doivent plutôt servir principalement de plénières sur les divers axes de la campagne, afin de débattre des diverses recommandations sur la table. De plus, pour visualiser l'ensemble des propositions amenées sur la plan d'action veuillez

consulter le calendrier 2009-2010 disponible dans le cahier de Congrès).

Hausse des tarifs et fiscalité

1. Le Conseil exécutif propose que se tienne une plénière de 15 minutes sur le plan d'action sur la hausse des tarifs et la fiscalité.

2. Voici la recommandation du Conseil exécutif pour l'axe « Hausse des tarifs et fiscalité » :

Lundi 16 novembre : Rencontre sous-comités de la « Coalition contre les tarifs ».

Jeudi 3 décembre : Rencontre « Coalition contre les tarifs ».

10 décembre : Conférence de presse contre les hausses de tarifs (point de presse avec support symbolique – « Déclaration sur les droits humains »).

Janvier – février : Information massive à l'intérieur de nos organisations respectives + distribution de la pétition.

Mars : Mobilisation intensive pour la manifestation + sensibilisation dans la population en général (mobilisation dans les métros, lieux publics importants, + « drop » de bannière sur autoroutes (ex. FAE), etc.).

8 mars : Journée internationale des femmes – lancement de la campagne de la Marche mondiale des femmes (moment privilégié pour « mober » pour la manifestation du 1^{er} avril).

Idéalement jeudi 12 mars (ou dans la semaine 8 au 12): Mini-action ultimatum au gouvernement et appel à la manifestation (idéalement le lendemain des consultations prébudgétaires – l'an passé elles avaient été le 3 mars et le dépôt du budget avait été le 19 mars.).

Manifestation jeudi 1^{er} avril : Manifestation nationale (point culminant de la campagne cette année. En réaction aux mesures trash du budget).

1^{er} mai : Appel à un premier mai contre les hausses de tarifs.

Aide financière aux études

1. Le Conseil exécutif propose que se tienne une plénière de 15 minutes sur le plan d'action sur l'aide financière aux études.

2. Voici la recommandation du Conseil exécutif sur l'axe « AFÉ »:

4 novembre : Action détournement des pensions alimentaires.

Semaine après Congrès : Rencontre avec gouvernement fédéral/provincial sur le dossier des bourses du millénaire avec point de presse ensuite. Rencontre provinciale doit servir à exiger une table de négociation en profondeur du régime de l'AFÉ à moyen terme.

2 décembre : Action AFE.

5 janvier : Conférence de presse si négociations infructueuses sur dossier des bourses du millénaire.

3. Le Conseil exécutif propose que se tienne une plénière de 10 minutes sur l'étendu de notre appui à la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires quant à leur stratégie face aux député-e-s.

Gouvernance

1. Le Conseil exécutif propose que se tienne une plénière de 15 minutes sur le plan d'action sur la gouvernance.

2. Voici la recommandation du Conseil exécutif pour l'axe « Gouvernance » :

Novembre : sortie de presse contre les projets de loi

Session d'hiver : perturbations régionales des conseils d'administration

Sous-financement

Délibérante plan d'action

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès le nouveau plan d'action suivant :

- Novembre : sortie de presse contre le projets de loi
- 16 novembre : Rencontre sous-comités de la « Coalition contre les tarifs »
- 16-30 novembre : Rencontres avec gouvernements provinciaux et fédéraux sur l'AFÉ
- 2 décembre : Actions sur AFÉ (bourses du millénaire / réforme AFÉ)
- 3 décembre : Rencontre fondation de la coalition « Contre les tarifs »
- 10 décembre : Conférence de presse de la coalition « Contre les tarifs »
- Session d'hiver : Perturbations régionales des conseils d'administration sur les projets de loi sur la gouvernance
- Janvier 2010 : Rentrée des universités et des cégeps
- 5 janvier 2010 : Conférence de presse AFÉ (fin mandat bourses du millénaire)
- Plan de valorisation interne
- Janvier – février : information massive sur dossier tarification et distribution de la pétition
- 6 et 7 février 2010 : Camp de formation d'hiver
- 27 et 28 février 2010 : Congrès d'hiver
- Mars : Mobilisation pour la manifestation nationale / sensibilisation dans la population en général
- Début mars : Mini action ultimatum au gouvernement et appel à la manif
- 8 mars 2010 : Journée internationale des femmes
- 15 mars 2010 : Journée internationale contre la brutalité policière
- 19 au 21 mars : Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme
- 1^{er} avril 2010 : Manifestation nationale de la coalition « Contre les tarifs »
- 24 et 25 avril 2010 : Congrès annuel

- 1er mai 2010 : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses

(Cette proposition implique que les actions suivantes votées lors du dernier Congrès sont soit remplacées ou mises de côté :

- 26 octobre 2009 : lancement de la pétition
- 26 novembre : action de lancement de l'ultimatum au gouvernement sur la campagne
- 15 au 19 février : Semaine d'actions des associations du sud-est
- 22 au 26 février : Semaine d'actions des Laurentides, de Laval et de Lanaudière
- 1 au 5 mars : Semaine d'actions de Montréal
- 8 au 12 mars : Semaine d'actions des autres établissements régionaux)

2. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ soit membre de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires.

3. L'AFESH-UQAM propose qu'une manifestation nationale se tienne en réponse au budget provincial.

Que la date de la manifestation soit décidée par le Conseil de Coordination en tenant compte des enjeux tactiques propres à la mobilisation (semaines de relâche, préparation du matériel, etc.)

4. Que le Conseil exécutif propose au Congrès :

- Que l'ASSÉ se positionne pour une gestion publique intégrale du système de l'aide financière aux études (AFE) par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêts en bourses.

- ATTENDU que les projets de loi Courchesne mettent à mal les principes d'autonomie et de gestion collégiale des institutions postsecondaires;

ATTENDU qu'une gestion efficace de coupures à travers la mise en place d'une oligarchie managériale dans les conseils d'administration des Cégeps et universités n'est pas une solution au sous-financement chronique en éducation.

QUE l'ASSÉ participe à un forum sur l'éducation postsecondaire afin de freiner l'ambition du MELS à transformer les structures décisionnelles des Cégeps et universités.

QUE les États Généraux soient organisés sur une base syndicale et indépendante de l'État afin d'exiger un réinvestissement massif en éducation.

QUE l'ASSÉ défende les principes d'autogestion et de liberté académique des institutions d'éducation

québécoises.

5. Le Conseil exécutif propose un point d'information faite par Christian Pépin sur les actions du 23 novembre 2009 dans le cadre des consultations sur le plan de lutte à la pauvreté.

6. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ appuie la déclaration de principe de la coalition contre la tarification des services publics dans le cahier de Congrès et devienne conséquemment, membre.

7. Le Conseil exécutif propose qu'un comité de travail en vue de rencontrer le gouvernement sur l'amélioration de l'AFÉ soit mis sur pieds. Que ce comité soit composé de Christian P. et de deux personnes des associations étudiantes.

Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

1. Le Conseil exécutif une plénière de 30 minutes sur la question des bourses aux exécutants et exécutantes.

2. CONSIDÉRANT la décision du Congrès des 28 février et 1^{er} mars dernier à l'effet que les associations membres de l'ASSÉ consultent leur assemblée générale sur la possibilité d'aller chercher les bourses nationales aux exécutants et exécutantes élu-e-s d'une association nationale;

CONSIDÉRANT que seul-e-s les membres de l'ASSÉ occupant un emploi plus que décent ou recevant une aide importante de leur famille ou de l'AFÉ peuvent avoir la chance de s'impliquer sur le Conseil exécutif de leur association nationale;

CONSIDÉRANT que les libérations syndicales permises par ces bourses permettraient à tous et toutes les membres de l'ASSÉ de s'impliquer sur le Conseil exécutif de leur association nationale, et ce, sans égard à leur condition économique;

CONSIDÉRANT le souci démocratique de l'ASSÉ;

Le Conseil exécutif propose :

QUE l'ASSÉ fasse une demande officielle à l'AFÉ afin d'aller chercher les bourses aux exécutants et exécutantes élu-e-s d'une association nationale;

QUE le Congrès de l'ASSÉ se consulte à nouveau sur ce sujet advenant une réponse négative de la part de l'AFÉ.

2. L'AÉCSL propose que l'ASSÉ ne demande pas d'avoir accès aux programmes de bourses aux exécutants nationaux et exécutantes nationales.

Femmes : marche mondiale des femmes

Femmes: bilan conférences et préparation camp de formation féministe

Femmes: autres

1. Le Conseil exécutif propose que considérant que le camp de formation féministe vient de se tenir la semaine dernière et que lors de celui-ci les gens ont commencé à se questionner sur les points

reliés à l'appel de textes sur la structure du Comité femmes, le rôle du féminisme dans les organisations syndicales étudiantes et la place des hommes dans la lutte :
Que l'appel de textes se continue jusqu'au Congrès d'hiver afin que la réflexion sur ces points se fasse à ce Congrès;
Que dans leurs textes les gens soient invités à écrire des pistes de propositions concrètes.
(mise à jour le 21 octobre 2009)

États financiers 2008-2009

1. Le Conseil exécutif propose que l'on adopte les états financiers 2008-2009 déposés par le comptable.

États des résultats 2009-2010

Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès l'adoption des modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010 disponible dans ce cahier de Congrès.

Fonds d'entraide

Élections

1. Le Conseil exécutif propose comme modalité pour les élections au Congrès, une présentation de 3 minutes par candidature suivie d'une période de 5 minutes de questions par personne candidate.

Employé-e-s

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ embauche grâce à une subvention salariale du programme de subvention salariale pour les organismes à but non lucratif d'Emploi-Québec un ou une employé-e. Que l'offre d'emploi pour l'embauche de cette personne soit celle dans le cahier de Congrès.

2. Le Conseil exécutif propose que si l'ASSÉ embauche un ou une employé-e avec une subvention salariale, que les heures de la permanence à partir de l'embauche de cette personne soit de 34h par semaine du lundi au jeudi incluant la réunion du Conseil exécutif.

3. Le Conseil exécutif propose que l'offre d'emploi pour le poste de permanence soit celle dans ce cahier de Congrès.

4. Le Conseil exécutif propose que soit lancé un processus d'embauche pour le poste de permanence et celui d'un adjoint administratif ou d'une adjointe administrative (conditionnellement à notre éligibilité à une subvention salariale) selon les modalités suivantes :

- 16 novembre au 3 décembre 2009 : affichage du poste de la permanence ASSÉ
- 4 décembre : réunion du comité d'embauche
- 5 au 9 décembre : entrevues
- Date d'entrée en fonction : dès que possible.
- Mercredi le 9 décembre ou jeudi le 10 décembre : CoCo qui va procéder à l'embauche des deux employé-e-s selon les recommandations du comité d'embauche et le contrat de la personne engagée à la permanence serait officialisé au Congrès d'hiver 2010.

5. Le Conseil exécutif propose que le comité d'embauche soit composé d'Alex D. et deux personnes choisies par le Congrès

6. Considérant qu'au Congrès d'hiver il sera probablement trop tard pour faire des demandes de subventions salariales pour l'embauche d'employé-e-s étudiants et étudiantes durant l'été auprès du gouvernement fédéral. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ fasse une demande de subventions salaires pour les programmes d'emploi étudiant au niveau fédéral et qu'une personne ne puisse être exécutante et employée en même temps. Que le CoCo procède à l'écriture de l'offre d'emploi et à l'embauche de cette personne ou ces personnes.

Dépôt des avis de motion

Traitement des avis de motion

Varia